

La future Constitution européenne (Vague 2)

Terrain: juin - juillet 2004

Publication: juillet 2004

Sondage commandité par le Secrétariat Général et coordonné par la Direction Générale "Presse et Communication".

Le présent document ne représente pas le point de vue de la Commission européenne. Les interprétations et les opinions qu'il contient n'engagent que les auteurs.

FLASH EUROBAROMETRE 159/2

"La future Constitution européenne"

(Vague 2)

Réalisé par EOS Gallup Europe à la demande de la Commission européenne
(Secrétariat Général)

Sondage géré et organisé par la Direction Générale « Presse et Communication »
(Sondages d'opinion, revues de presse, Europe Direct)

Le présent document ne représente pas le point de vue de la Commission européenne. Les interprétations et les opinions qu'il contient n'engagent que ses auteurs.

SONDAGE : juin - juillet 2004

RAPPORT ANALYTIQUE : juillet 2004

PRESENTATION 2**1. Information sur le projet de la future Constitution européenne 4**

- 1.1. Le sentiment d'information sur la Constitution européenne 4
- 1.2. Supports d'information favoris sur la Constitution européenne 7

2. Connaissance approfondie des points clés contenus dans le projet de la Constitution européenne 17

- 2.1. Une fonction de ministre des Affaires étrangères de l'UE prévue dans la Constitution européenne? 17
- 2.2. La possibilité, pour un million de citoyens, d'inviter la Commission européenne à soumettre une proposition 20
- 2.3. La possibilité d'élire le Président du Conseil européen au suffrage universel 23
- 2.4. Un impôt européen va-t-il être créé? 26

3. Adhésion à l'adoption de la Constitution européenne 30

- 3.1. L'adoption d'une Constitution par l'Union européenne 30
- 3.2. L'importance d'une Constitution pour le bon fonctionnement des Institutions 33
- 3.3. L'organisation de débats publics sur la Constitution européenne au niveau régional et local 35
- 3.4. L'acceptabilité d'une Europe à deux vitesses 37
- 3.5. L'adhésion à la création d'un poste de ministre des Affaires étrangères de l'UE 39

CONCLUSION 42**FICHE TECHNIQUE****QUESTIONNAIRE**

PRESENTATION

Les responsables des gouvernements européens sont arrivés à un accord sur l'adoption d'une Constitution pour l'Union européenne lors du Conseil européen de Bruxelles les 17 et 18 juin 2004.

Ce nouveau Traité Constitutionnel devrait être signé par les Chefs d'Etats et de Gouvernements fin octobre 2004. Il sera ensuite ratifié par tous les Etats membres en accord les dispositions prévues dans chacun d'entre eux, soit au travers d'un accord du parlement national soit par le biais d'un referendum.

Cette seconde vague de l'enquête sur la Future Constitution européenne a été lancée au lendemain du Conseil européen de Bruxelles, soit le 21 juin 2004. Par conséquent, l'enquête a été conduite alors que le sujet était largement couvert par les médias.

Ce second Flash "Future Constitution" commandité par le Secrétariat Général de la Commission européenne va permettre de mettre en exergue l'évolution de la perception des citoyens de l'Union européenne à l'égard de la «future Constitution».

Le questionnaire de ce second Flash diffère légèrement de celui utilisé lors de la première vague de l'enquête en janvier 2004. En effet, quelques modifications se sont avérées nécessaires afin d'adapter le questionnaire aux évolutions liées à la problématique étudiée.

Les objectifs de l'enquête demeurent cependant inchangés. Il s'agit toujours d'évaluer la connaissance et le niveau d'information des citoyens de l'Union européenne au sujet de la future Constitution, de même que leur acceptation ou non de ce Traité Constitutionnel.

Les interviews (25 125) ont été réalisées du 21 juin au 3 juillet 2004 par les 25 Instituts du réseau Eos Gallup Europe.

Pour chaque question, les résultats obtenus sont présentés :

- en précisant la moyenne obtenue dans l'ensemble de l'Union européenne,
- de même que la moyenne obtenue pour les deux espaces géographiques formés, d'une part par les 15 Etats membres de l'avant-élargissement et d'autre part par les 10 nouveaux membres,
- pour chaque pays,

Les résultats sont également présentés selon les variables socio-démographiques, à savoir : le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la profession et le type de zone de résidence.

L'échantillon se compose approximativement de 1000 répondants par Etat membre. La méthodologie utilisée par les 15 membres de l'avant-élargissement est celle de l'Eurobaromètre Flash. Dans les nouveaux Etats membres, des enquêtes téléphoniques ont également été menées à l'exception de la **République Tchèque**, de la **Lettonie**, de la **Lituanie** et de la **Slovaquie** où des entretiens en face-à-face ont été organisés en raison d'un trop faible taux de couverture téléphonique. En **Estonie**, une méthodologie mixte a été utilisée, à savoir des enquêtes téléphoniques en milieu urbain et des enquêtes en face à face en milieu rural.

Une note technique expliquant la façon dont les instituts d'EOS Gallup Europe ont mené les interviews a été ajoutée à la fin de cette analyse. Elle comprend également des détails complémentaires sur les méthodes de sondage ainsi que sur les marges statistiques d'erreur.

1. Information sur le projet de la future Constitution européenne

L'objectif de ce premier chapitre consiste à analyser le niveau d'information des répondants sur la Constitution européenne, de même que son évolution depuis la première vague de cette enquête en janvier 2004.

En premier lieu, il s'agit d'évaluer si les citoyens de l'Union européenne s'estiment bien informés ou non sur les questions liées à la Constitution européenne. Ensuite, nous analysons par quel(s) support(s) d'information ils souhaiteraient le plus être informé sur cette Constitution.

Cette question a subi de légères modifications depuis la première vague de cette enquête en raison des évolutions et des avancées liées à la problématique étudiée.

1.1. Le sentiment d'information sur la Constitution européenne

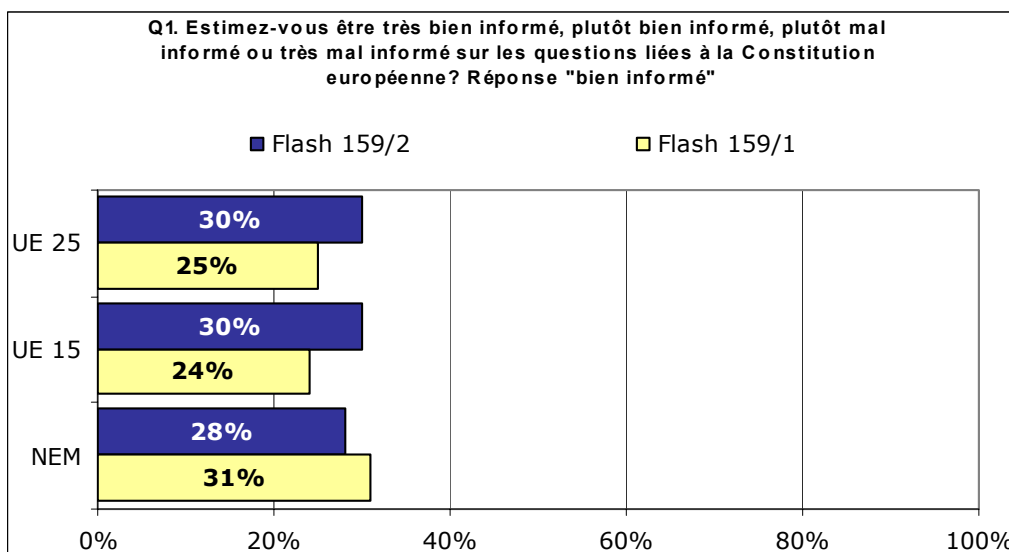
source : Question 1

-Les citoyens de l'Union européenne s'estiment peu informés sur la Constitution européenne-

Le sentiment d'information des répondants sur la Constitution européenne, même s'il augmente, demeure peu élevé en juin 2004 : moins d'un tiers des répondants se considèrent bien informés sur ce sujet.

Le nombre de répondants estimant être bien informés sur la Constitution européenne augmente de 5 points depuis le premier sondage de janvier 2004.

Lorsque l'on considère les sous-ensembles géographiques représentés dans la graphique ci-dessous, on constate que si le sentiment d'être bien informé s'améliore dans les quinze Etats membres de l'avant-élargissement, en revanche il régresse dans les dix nouveaux Etats membres (-3 points).



Les résultats par pays (cfr.tableau ci-après) laissent apparaître des contrastes assez sensibles selon :

- d'une part, les Etats membres considérés. Le pourcentage de répondants s'estimant bien informés varie en effet, en juin 2004, de 11% en **Finlande** à 38% en **Belgique**, en **Irlande** et en **Slovénie**. Il atteint même 43% au **Luxembourg**.
- et d'autre part l'évolution des résultats entre les deux vagues de l'enquête. L'évolution entre janvier et juin 2004 varie de moins 10 points en **Slovénie** à plus 10 points en **Irlande**, **Belgique** et au **Portugal**.

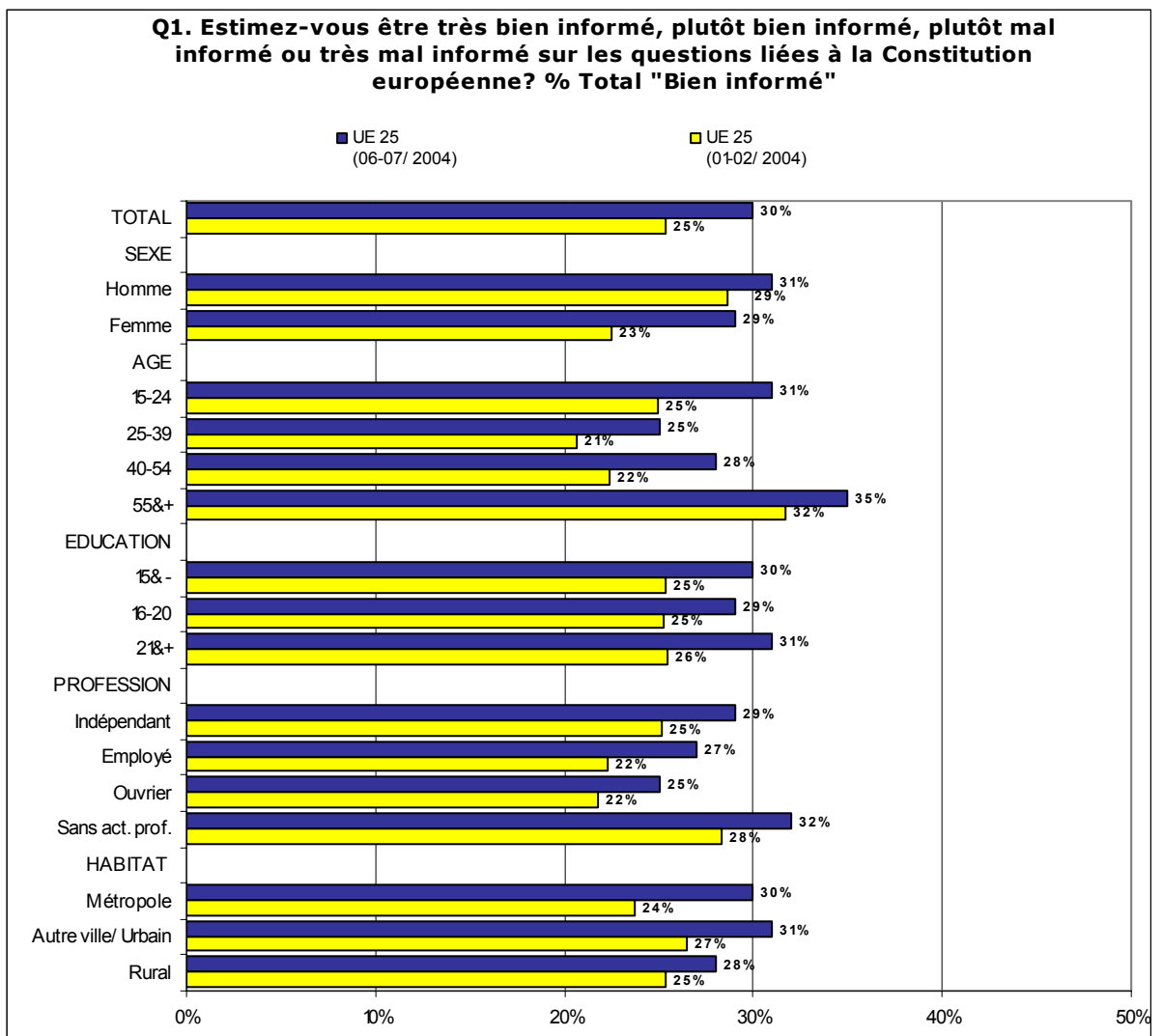
Q1. Estimez-vous être très bien informé, plutôt bien informé, plutôt mal informé ou très mal informé sur les questions liées à la Constitution européenne?
% Total "Bien informé"

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI 159/2- FI 159/1
UE 25	25%	30%	5
UE 15	24%	30%	6
NEM	31%	28%	-3
BE	27%	38%	11
DK	31%	33%	3
DE	26%	30%	4
EL	22%	25%	3
ES	20%	24%	4
FR	26%	34%	8
IE	28%	38%	10
IT	24%	31%	7
LU	35%	43%	8
NL	24%	25%	1
AT	34%	31%	-3
PT	17%	29%	12
FI	13%	11%	-2
SE	19%	25%	6
UK	24%	33%	9
CY	43%	35%	-8
CZ	26%	21%	-5
EE	23%	22%	-1
HU	34%	32%	-2
LV	23%	16%	-7
LT	33%	24%	-9
MT	37%	37%	0
PL	32%	32%	0
SK	23%	20%	-3
SI	48%	38%	-10

Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des taux de réponses selon les variables socio-démographiques montre que:

- l'écart entre le niveau d'information des femmes et des hommes diminue lors du dernier sondage. En effet, la proportion de femmes s'estimant bien informées augmente de 6 points au cours des six derniers mois ;
- l'augmentation du niveau d'information touche l'ensemble des classes d'âge et paraît plus sensible auprès des «15-24 ans» et des «40-54 ans». Cependant, les plus âgés restent plus nombreux à s'estimer « bien informés » ;
- le niveau d'éducation reste une variable peu clivante lors de la dernière vague de cette enquête ;
- les personnes sans activité professionnelle, de même que les indépendants demeurent les plus nombreux à s'estimer « bien informés », à l'inverse des employés et des ouvriers ;
- enfin, le pourcentage de répondants s'estimant bien informés augmente le plus (+6 points) dans les métropoles.



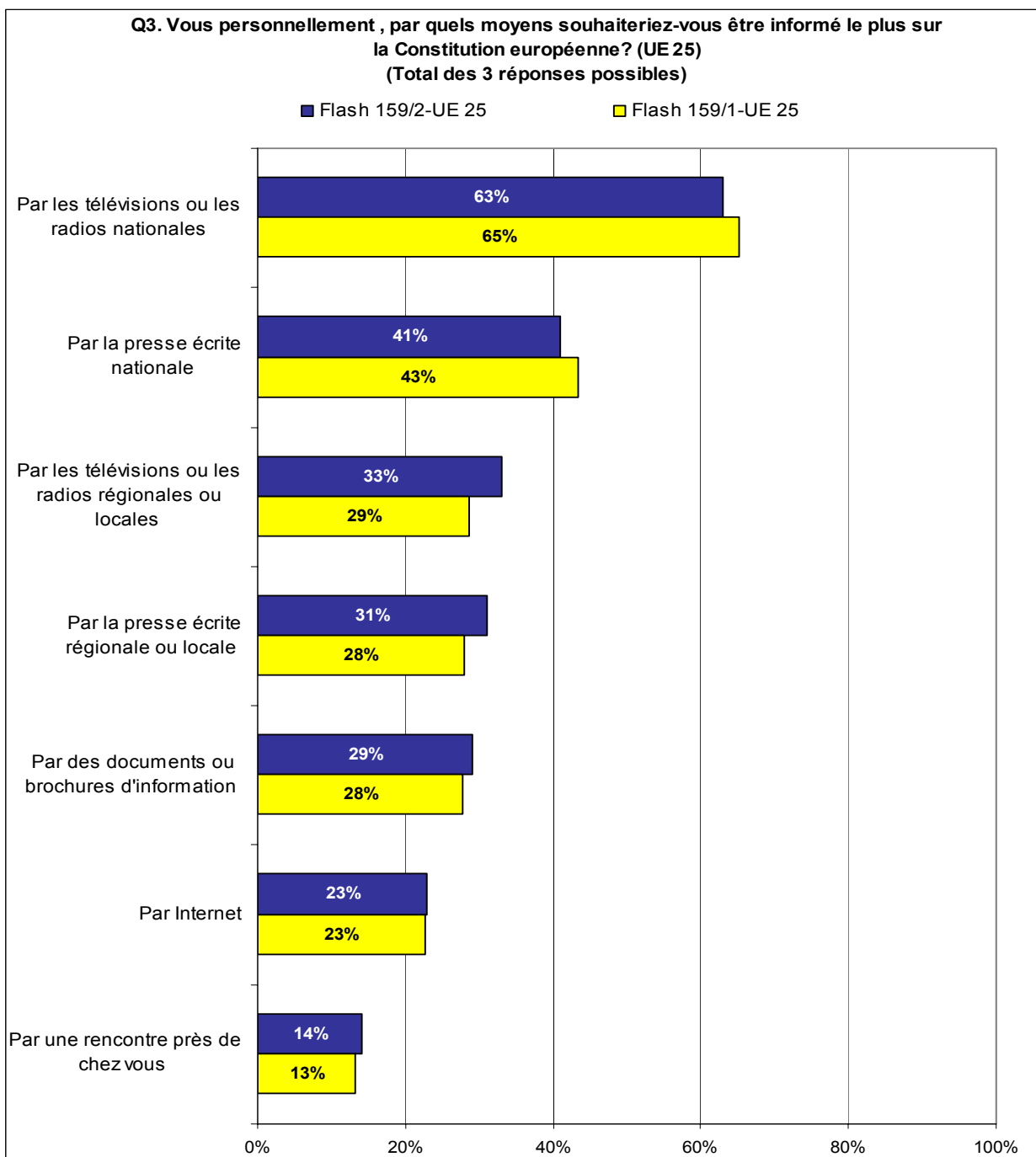
1.2. Supports d'information favoris sur la Constitution européenne

source : Question 3

-Les chaînes de télévision nationales ou les stations de radio demeurent les médias préférés-

Les citoyens de l'Union européenne sont unanimes pour plébisciter les chaînes de télévision nationales et les stations de radio comme sources d'information privilégiées pour obtenir de l'information sur la Constitution européenne.

Les résultats ont globalement peu évolué depuis la première vague de l'enquête en janvier dernier et la hiérarchie entre les différents médias reste inchangée. On observe cependant, un regain d'intérêt (4 points) envers les télévisions ou les radios régionales et locales. Les écarts entre les résultats des deux vagues de l'enquête pour les autres supports d'information s'avèrent moins significatifs.



1.2.1. Les télévisions et les radios nationales

Si les taux de réponse évoluent peu depuis la première vague de l'enquête lorsque l'on considère les trois grands espaces géographiques (UE25, UE15 et NEM), l'analyse par pays révèle, en revanche, des contrastes plus marqués entre ceux-ci.

Comme dans le Flash précédent, on observe qu'une majorité de citoyens de l'ensemble des Etats membres souhaiteraient être informés sur la Constitution européenne par le biais de la télévision et des radios nationales.

Près de trois-quarts des répondants **Lettons** (78%), **Italiens** (76%) et **Danois** (75%) citent en effet ces médias parmi leurs trois favoris pour obtenir de l'information sur la Constitution européenne.

Les **Italiens** (-11 points) et les **Slovènes** (-12 points) semblent moins nombreux à les privilégier en juin qu'en janvier. En revanche, cette proportion augmente sensiblement en **Espagne** (+13 points).

Q3. Vous personnellement, par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne? (UE 25)
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI159/2 - FI159/1
UE 25	65%	63%	-2
UE 15	65%	62%	-3
NEM	64%	64%	0
BE	63%	56%	-7
DK	78%	75%	-3
DE	56%	54%	-2
EL	64%	64%	0
ES	52%	65%	13
FR	56%	56%	0
IE	76%	74%	-2
IT	87%	76%	-11
LU	60%	60%	0
NL	67%	65%	-2
AT	54%	55%	1
PT	75%	73%	-2
FI	70%	63%	-6
SE	54%	52%	-2
UK	70%	66%	-4
CY	62%	62%	0
CZ	80%	72%	-8
EE	60%	56%	-4
HU	76%	73%	-3
LV	70%	70%	0
LT	80%	78%	-2
MT	63%	67%	4
PL	53%	58%	5
SK	72%	68%	-4
SI	73%	61%	-12

1.2.2. La presse écrite nationale

On observe une légère diminution du nombre de répondants privilégiant ce support d'information au niveau des quinze Etats membres de l'avant-élargissement (-3 points), alors que cette proportion reste stable dans les dix nouveaux Etats membres.

L'analyse par pays révèle des situations plus contrastées :

- seulement 28% des **Chypriotes** et des **Suédois** citent la presse écrite nationale parmi leurs trois médias favoris pour obtenir de l'information sur la Constitution européenne. En revanche, ce pourcentage s'élève à 58% en **Irlande** et 63% en **République tchèque**.
- cette proportion diminue de 14 points en **Slovénie** alors qu'elle augmente de 7 points en **Espagne**. Les autres pays présentent des évolutions intermédiaires avec cependant une évolution négative dans une majorité des Etats membres.

Q3. Vous personnellement, par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne? (UE 25)
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution F1159/2 - F1159/1
UE 25	43%	41%	-2
UE 15	44%	41%	-3
NEM	41%	41%	0
BE	45%	41%	-4
DK	50%	46%	-4
DE	34%	33%	-1
EL	41%	33%	-8
ES	28%	35%	7
FR	32%	34%	2
IE	56%	58%	2
IT	67%	57%	-10
LU	56%	52%	-4
NL	44%	44%	0
AT	44%	39%	-5
PT	34%	34%	0
FI	49%	46%	-3
SE	34%	28%	-6
UK	49%	44%	-5
CY	19%	28%	9
CZ	70%	63%	-7
EE	48%	46%	-2
HU	48%	44%	-4
LV	50%	49%	-1
LT	51%	43%	-8
MT	37%	35%	-2
PL	28%	32%	4
SK	60%	51%	-9
SI	44%	30%	-14

1.2.3. Les télévisions ou les radios régionales ou locales

Le nombre de citoyens de l'Union européenne qui souhaiteraient obtenir de l'information par les télévisions ou les radios régionales ou locales augmente tant au niveau des nouveaux Etats membres (+3 points) que des anciens (+5 points).

-Un taux de citation significativement différent entre anciens et nouveaux Etats membres-

On observe toujours en juin 2004 des résultats sensiblement différents vis-à-vis du taux de citation de ce média entre anciens (36%) et nouveaux Etats membres (19%) de l'Union européenne.

L'analyse par pays montre des évolutions contrastées entre les Etats depuis janvier dernier. Si dans une majorité des pays sondés, les évolutions sont plus souvent positives, on observe également quelques évolutions négatives. Cette évolution varie de moins 7 points à **Chypre** à plus 16 points à **Malte**, les autres pays présentant des évolutions intermédiaires.

Q3. Vous personnellement , par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne?
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI159/2 - FI159/1
UE 25	29%	33%	4
UE 15	31%	36%	5
NEM	16%	19%	3
BE	31%	27%	-4
DK	20%	24%	4
DE	39%	40%	1
EL	26%	29%	3
ES	19%	28%	9
FR	25%	35%	10
IE	26%	30%	4
IT	39%	44%	5
LU	14%	18%	4
NL	13%	16%	3
AT	28%	35%	7
PT	20%	18%	-2
FI	13%	11%	-2
SE	23%	27%	5
UK	47%	50%	3
CY	44%	37%	-7
CZ	16%	21%	5
EE	16%	13%	-3
HU	15%	21%	6
LV	12%	10%	-2
LT	17%	18%	1
MT	11%	27%	16
PL	16%	19%	3
SK	15%	17%	3
SI	22%	26%	4

1.2.4. La presse écrite régionale ou locale

-Des supports moins appréciés dans les nouveaux Etats membres-

En juin 2004, les personnes interviewées semblent un peu plus nombreuses à souhaiter être informées sur la Constitution européenne par la presse écrite régionale ou locale. Ce constat se vérifie tant au niveau de l'ensemble des anciens Etats membres (33% ;+3 points) qu'au niveau des nouveaux (22% ; +2 points). Cependant, l'écart du niveau de préférence pour ce support d'information entre anciens et nouveaux Etats membres reste important (11 points).

Si seulement 10% des **Maltais** et des **Chypriotes** citent la presse écrite régionale ou locale parmi ses supports d'information favoris (la géographie des pays explique ce résultats), cette proportion s'élève à 51% en **Allemagne**, un pays qui semble particulièrement plébisciter ce média.

On observe, dans la plupart des Etats membres, un regain d'intérêt pour la presse écrite régionale et locale pour recevoir de l'information sur la nouvelle Constitution européenne.

L'écart entre les résultats de janvier et ceux de juin 2004 varient entre -3 points en **Grèce** et à **Chypre** et plus 10 points au **Danemark**.

Q3. Vous personnellement , par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne?
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI159/2 - FI159/1
UE 25	28%	31%	3
UE 15	30%	33%	4
NEM	20%	22%	2
BE	19%	21%	2
DK	14%	24%	10
DE	51%	51%	1
EL	17%	14%	-3
ES	15%	17%	2
FR	30%	37%	7
IE	32%	31%	-1
IT	21%	25%	4
LU	12%	17%	5
NL	24%	26%	2
AT	25%	26%	1
PT	11%	12%	1
FI	26%	30%	4
SE	25%	30%	5
UK	31%	34%	3
CY	13%	10%	-3
CZ	26%	26%	1
EE	16%	19%	3
HU	27%	25%	-2
LV	17%	21%	5
LT	31%	34%	3
MT	7%	10%	3
PL	18%	22%	4
SK	18%	18%	0
SI	13%	13%	0

1.2.5. Des documents ou brochures d'information

-Des supports un peu moins appréciés dans les nouveaux Etats membres-

Le nombre de citoyens de l'Union européenne souhaitant être informés sur la Constitution européenne au travers de documents ou de brochures d'information reste stable depuis janvier dernier.

L'écart séparant le niveau préférence des répondants pour ce type de support entre les anciens (30%) et les nouveaux (24%) Etats membres de l'Union européenne semble s'accroître en juin.

L'analyse des résultats pour chacun des Etats membres met en évidence des taux de citation sensiblement différents pour ce type de support. En effet, seulement 10% des **Estoniens** citent les documents ou les brochures d'information parmi leurs supports favoris afin de recevoir de l'information sur la Constitution européenne, alors que ce pourcentage s'élève à 45% en **Irlande** et au **Luxembourg**.

Q3. Vous personnellement, par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne?
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI159/2 - FI159/1
UE 25	28%	29%	1
UE 15	28%	30%	2
NEM	25%	24%	-1
BE	37%	30%	-7
DK	23%	21%	-2
DE	26%	29%	3
EL	30%	27%	-3
ES	23%	27%	4
FR	39%	39%	0
IE	46%	45%	-1
IT	20%	19%	-1
LU	46%	45%	-1
NL	31%	28%	-3
AT	14%	15%	1
PT	24%	24%	0
FI	19%	23%	4
SE	30%	24%	-6
UK	32%	36%	4
CY	25%	25%	0
CZ	33%	32%	-1
EE	17%	10%	-7
HU	20%	21%	1
LV	30%	29%	-1
LT	28%	28%	0
MT	39%	36%	-3
PL	22%	22%	0
SK	38%	30%	-8
SI	19%	18%	-1

Dans une majorité d'Etats membres, la préférence pour les documents ou les brochures d'information décroît depuis le premier sondage de janvier 2004. Cette diminution atteint 7 points en **Belgique** et en **Estonie** et 8 points en **Slovaquie**.

1.2.6. Internet

Au niveau des 3 grands ensembles géographiques considérés, le nombre de répondants qui souhaiteraient être informés par Internet au sujet de la Constitution européenne n'a pas évolué depuis la première vague de cette enquête. Ce vecteur d'information recueille un taux de citation de 23% au niveau de l'Union européenne.

L'analyse des résultats au niveau national montre également des variations relativement peu élevées mais divergentes vis-à-vis d'Internet. Les écarts les plus significatifs depuis janvier 2004 varient de moins 6 points en **Belgique** et en **République Tchèque** à plus 6 points en **Finlande**.

Q3. Vous personnellement, par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne?
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI159/2 - FI159/1
UE 25	23%	23%	0
UE 15	23%	23%	0
NEM	20%	20%	0
BE	31%	25%	-6
DK	21%	23%	2
DE	34%	31%	-3
EL	19%	15%	-4
ES	8%	11%	3
FR	16%	20%	4
IE	23%	23%	0
IT	21%	20%	-1
LU	25%	24%	-1
NL	30%	29%	-1
AT	18%	16%	-2
PT	16%	19%	3
FI	20%	26%	6
SE	24%	23%	0
UK	28%	26%	-2
CY	20%	18%	-2
CZ	26%	20%	-6
EE	30%	28%	-2
HU	22%	23%	1
LV	18%	21%	3
LT	23%	21%	-2
MT	20%	25%	5
PL	19%	20%	1
SK	18%	18%	0
SI	24%	24%	0

1.2.7. Une rencontre près de chez vous

-Une proposition moins bien accueillie-

Cet item a été légèrement modifié depuis le lancement de ce sondage sur la « future Constitution européenne ». En effet, lors de la première vague de ce sondage, on demandait à la personne interviewée si elle souhaiterait être informée au sujet de la nouvelle Constitution par une rencontre organisée dans sa ville. Lors de la seconde enquête, « dans votre ville » a été remplacé par « près de chez vous ». L'incidence de cette modification devrait cependant rester négligeable.

Il est intéressant de constater l'écart significatif entre les taux de réponse observés dans les anciens et les nouveaux Etats membres de l'Union (7 points). L'analyse par pays permet d'identifier la source de ce clivage. Il semble en effet que 29% des **Polonais** plébiscitent ce moyen d'information, un résultat qui influence sensiblement le résultat global des dix nouveaux Etats membres. On remarquera également des taux relativement plus élevés en **Irlande** (23%) et au **Portugal** (20%).

Q3. Vous personnellement, par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne?
(Total des 3 réponses possibles)

	Flash 159/1	Flash 159/2	Evolution FI159/2 -FI159/1
	Par une rencontre organisée dans votre ville	Par une rencontre organisée près de chez vous	
UE 25	13%	14%	1
UE 15	12%	13%	1
NEM	17%	20%	3
BE	11%	8%	-3
DK	12%	14%	2
DE	10%	12%	3
EL	23%	19%	-4
ES	7%	11%	4
FR	15%	12%	-3
IE	21%	23%	2
IT	15%	11%	-4
LU	15%	19%	4
NL	6%	9%	3
AT	4%	7%	3
PT	23%	20%	-3
FI	8%	9%	1
SE	8%	9%	1
UK	16%	16%	0
CY	16%	13%	-3
CZ	10%	12%	2
EE	6%	7%	1
HU	9%	10%	1
LV	5%	7%	2
LT	13%	13%	0
MT	12%	11%	-1
PL	24%	29%	5
SK	12%	13%	1
SI	7%	6%	-1

1.2.8. Analyse par média selon les variables socio-démographiques

a. Pour les résultats de la seconde vague de cette enquête :

L'analyse des variables socio-démographiques au niveau des 25 Etats membres de l'Union européenne montre que les clivages observés entre les catégories de réponse concernent principalement certaines sources d'information et en particulier Internet, la presse écrite nationale et les télévisions ou les radios nationales ou locales.

Selon le **sexe**, les hommes semblent plus nombreux à privilégier la presse nationale (6 points d'écart avec les femmes) et Internet (5 points d'écart). En revanche, les femmes privilégient plus volontiers les télévisions ou les radios régionales ou locales (7 points d'écart).

Selon la **catégorie d'âge** :

- on est d'autant plus intéressé par Internet que l'on est jeune,
- les plus jeunes semblent un peu moins intéressés par la presse,
- les plus âgés paraissent plus nombreux à préférer les télévisions ou les radios régionales ou locales,
- les classes d'âge intermédiaire sont un peu plus nombreuses à préférer les documents et les brochures d'information.

Le **niveau d'éducation** semble une variable particulièrement clivante :

- on privilégie d'autant plus la presse nationale comme source d'information que l'on a terminé tard ses études. Il est intéressant de constater l'absence d'écart selon ce critère pour la presse écrite régionale et locale.
- Internet, de même que les documents ou brochures d'informations, semblent également d'autant plus plébiscitées que l'on a étudié longtemps,
- constat inverse pour les télévisions ou les radios régionales ou locales : on privilégie d'autant moins ce média que l'on est plus éduqué,

Les **employés** paraissent plus nombreux à préférer les documents ou les brochures d'information.

Selon le **lieu de résidence**, on remarque que les citadins (villes + métropoles) paraissent plus nombreux à souhaiter de l'information par la presse écrite nationale ou par Internet. Les métropolitains semblent un peu moins intéressés par les télévisions ou les radios régionales ou locales.

b. Par rapport aux résultats observés depuis la première vague de cette enquête, on remarque des résultats souvent similaires entre janvier et juin 2004. En effet, pour les mêmes catégories de réponses d'une même variable socio-démographique, l'écart ne dépasse pas 2 points lorsqu'il s'agit : d'Internet, des documents ou brochures d'information ou d'une rencontre organisée près du domicile.

UE 25	Par la presse écrite nationale			Par la presse écrite régionale ou locale			Par les télévisions ou les radios nationales			Par les télévisions ou les radios régionales ou locales			Par une rencontre organisée près de chez vous (1)			Par des documents ou brochures d'information			Par Internet			
	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	Flash 159/1 UE 25	Flash 159/2 UE 25	Evolution FI159/2 - FI159/1	
SEXE																						
Homme	46%	44%	-2	27%	30%	4	64%	63%	-1	25%	29%	4	12%	13%	1	27%	28%	1	27%	25%	-2	
Femme	41%	38%	-3	29%	32%	3	66%	63%	-3	32%	36%	4	14%	15%	1	29%	31%	2	19%	20%	1	
AGE																						
15-24	38%	37%	-1	20%	24%	4	63%	62%	-1	26%	33%	7	15%	14%	-1	27%	28%	1	44%	43%	-1	
25-39	45%	43%	-2	28%	30%	2	66%	64%	-2	26%	30%	4	12%	13%	1	33%	33%	0	27%	30%	3	
40-54	46%	43%	-3	31%	34%	3	65%	61%	-4	28%	32%	4	13%	14%	1	29%	30%	1	22%	22%	0	
55&+	43%	41%	-2	30%	33%	3	65%	64%	-1	32%	36%	4	13%	14%	1	24%	26%	3	9%	8%	-1	
EDUCATION																						
15& -	39%	34%	-5	27%	30%	3	69%	64%	-5	39%	42%	3	14%	16%	2	21%	22%	1	11%	12%	2	
16-20	42%	40%	-2	30%	32%	2	65%	63%	-2	29%	34%	5	13%	14%	1	28%	29%	1	26%	24%	-2	
21&+	51%	50%	-1	26%	30%	4	64%	62%	-2	20%	24%	4	11%	13%	2	34%	35%	1	28%	28%	0	
PROFESSION																						
Indépendant	49%	44%	-5	30%	29%	-1	62%	61%	-1	27%	29%	2	14%	14%	0	29%	28%	-1	25%	25%	0	
Employé	48%	45%	-3	31%	32%	2	67%	63%	-4	24%	29%	5	11%	13%	2	33%	34%	1	30%	29%	-1	
Ouvrier	41%	35%	-6	30%	34%	4	66%	61%	-5	32%	37%	5	12%	14%	2	27%	26%	-1	22%	20%	-2	
Sans act. prof.	40%	39%	-1	26%	30%	4	65%	63%	-2	31%	35%	4	15%	14%	-1	25%	27%	2	18%	19%	1	
HABITAT																						
Métropole	43%	43%	0	26%	29%	4	62%	63%	1	24%	29%	5	10%	11%	1	32%	32%	0	25%	25%	0	
Autre ville/ Urbain	46%	42%	-4	28%	32%	4	68%	63%	-5	29%	34%	5	13%	14%	1	27%	29%	2	24%	23%	-1	
Rural	41%	38%	-3	30%	32%	2	64%	62%	-2	31%	35%	4	16%	16%	0	25%	28%	3	19%	19%	0	

2. Connaissance approfondie des points clés contenus dans le projet de la Constitution européenne

Source : Question 4

Il s'agit, dans ce second chapitre, de tester la connaissance qu'ont les personnes interviewées de certains points-clés de la Constitution européenne. Sont-elles capables ou non de distinguer parmi une série de propositions, celles qui sont effectivement prévues dans la Constitution européenne ?

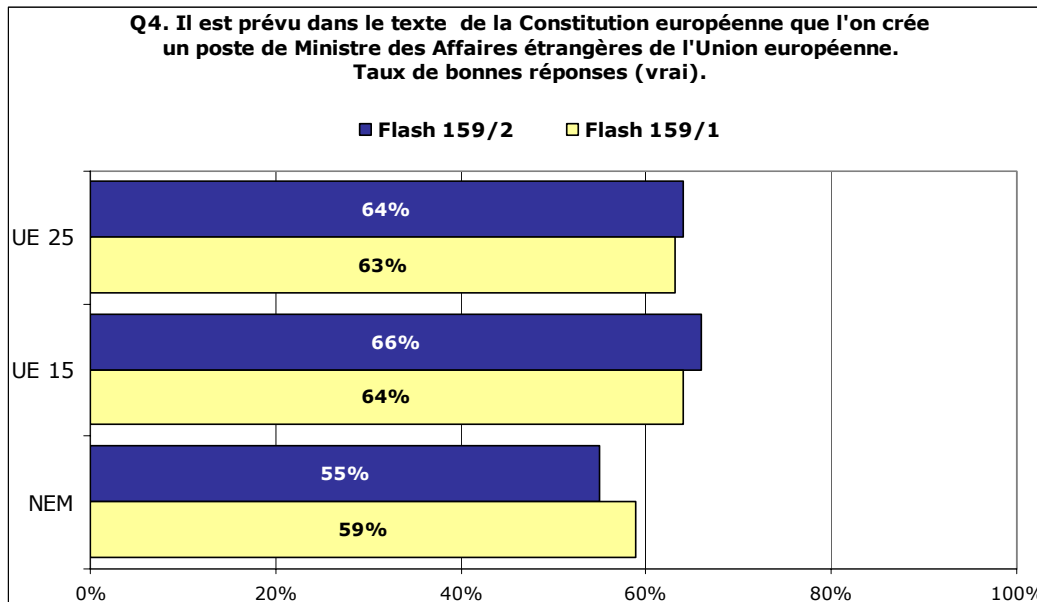
Ensuite, nous comparons les résultats des deux sondages de janvier et juin. A ce sujet, signalons que cette question a subi de légères modifications depuis la première vague de l'enquête en raison de la nécessaire adaptation du questionnaire à l'évolution de la thématique traitée.

2.1. Une fonction de ministre des Affaires étrangères de l'UE prévue dans la Constitution européenne?

-Les citoyens des nouveaux Etats membres moins informés sur ce thème-

Une majorité des citoyens de l'Union européenne (64%) répondent correctement lorsqu'on leur demande s'il est prévu dans le texte de la Constitution européenne que l'on crée un poste de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne. Cette proportion reste stable depuis la première vague de cette enquête.

En revanche, le taux de bonnes réponses dans les nouveaux Etats membres diminue (-4 points) alors qu'il augmente (+2 points) légèrement au niveau de l'ensemble des quinze membres de l'avant-élargissement.

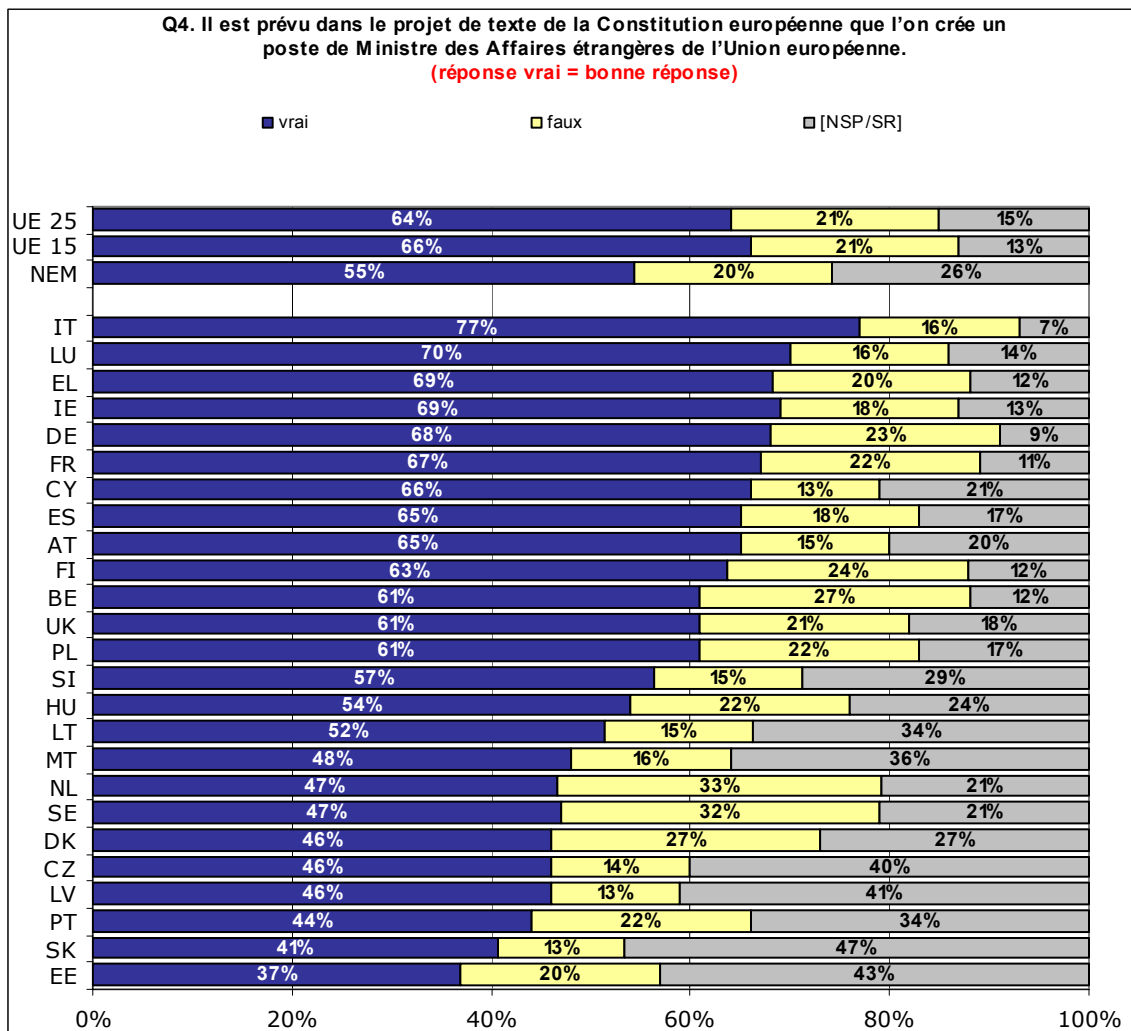


-Un niveau d'information inégal d'un Etat membre à l'autre-

Lorsque l'on analyse les taux de réponse obtenus pour chacun des Etats membres, on observe, à l'instar du sondage précédent :

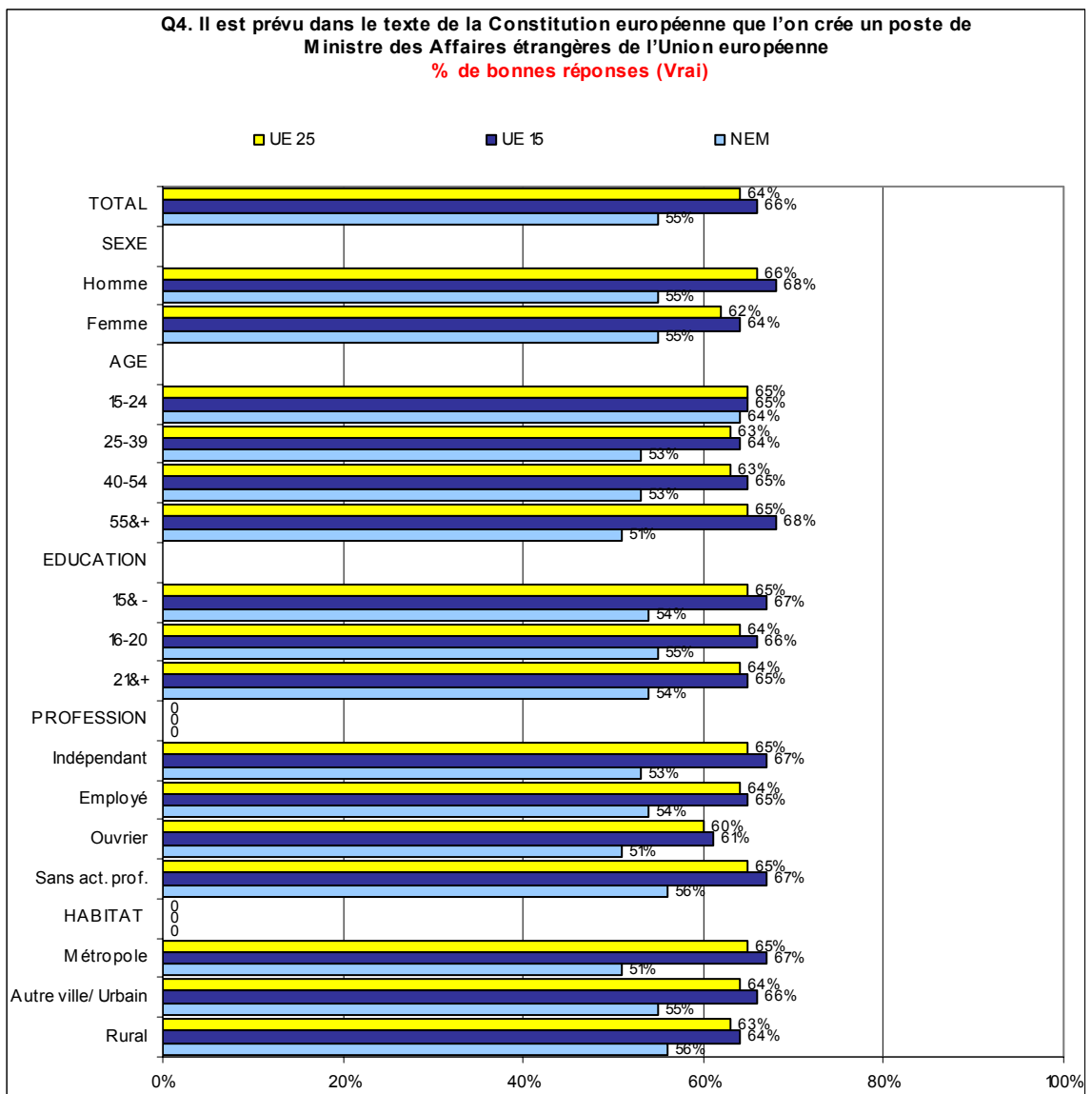
- des taux de bonnes réponses très variables d'un pays à l'autre, ils varient en effet de 37% en **Estonie** à 76% en **Italie**.
- des taux de réponses dans la catégorie « ne sait pas/ sans réponse » particulièrement élevés dans certains Etats membres. Ils dépassent 40% en **Lettonie** (44%) et en **Slovaquie** (41%).

Les répondants parviennent à donner une majorité de bonnes réponses dans 16 Etats membres de l'Union européenne alors que c'était le cas dans 21 Etats membres lors du sondage précédent.



L'analyse des résultats selon les différentes variables socio-démographiques montre que :

- Le taux de bonnes réponses chez les hommes reste semble un plus élevé (4 points) au niveau de l'ensemble de l'Union européenne. Ce taux semble en revanche identique dans les nouveaux Etats membres.
- Dans les nouveaux Etats membres, les plus jeunes (15-24 ans) se distinguent des autres catégories d'âge par un niveau d'information plus élevé.
- Les ouvriers constituent la catégorie socio-professionnelle la moins bien informée.
- Au niveau de l'ensemble de l'Union européenne, de même que dans les quinze pays membres de l'avant-élargissement, on semble d'autant mieux informé que l'on vit en milieu fortement urbanisé. Le constat inverse peut être établi dans les dix nouveaux Etats membres.

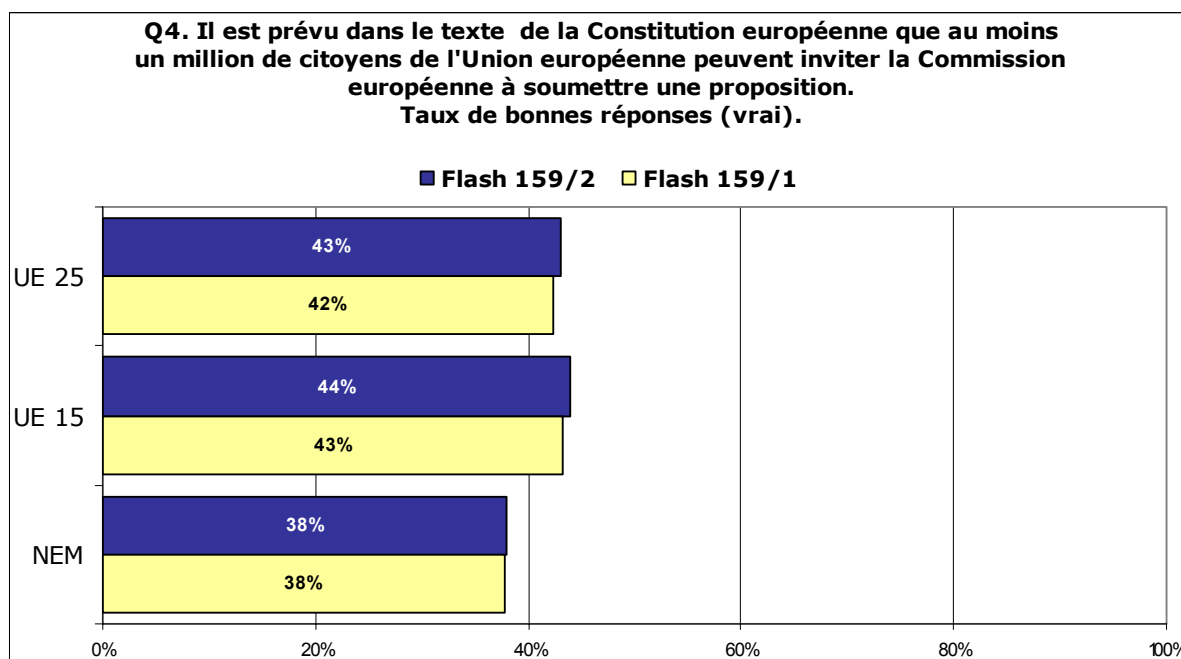


2.2. La possibilité, pour un million de citoyens, d'inviter la Commission européenne à soumettre une proposition

- Moins d'un citoyen de l'Union européenne sur deux répond de façon correcte à cette question-

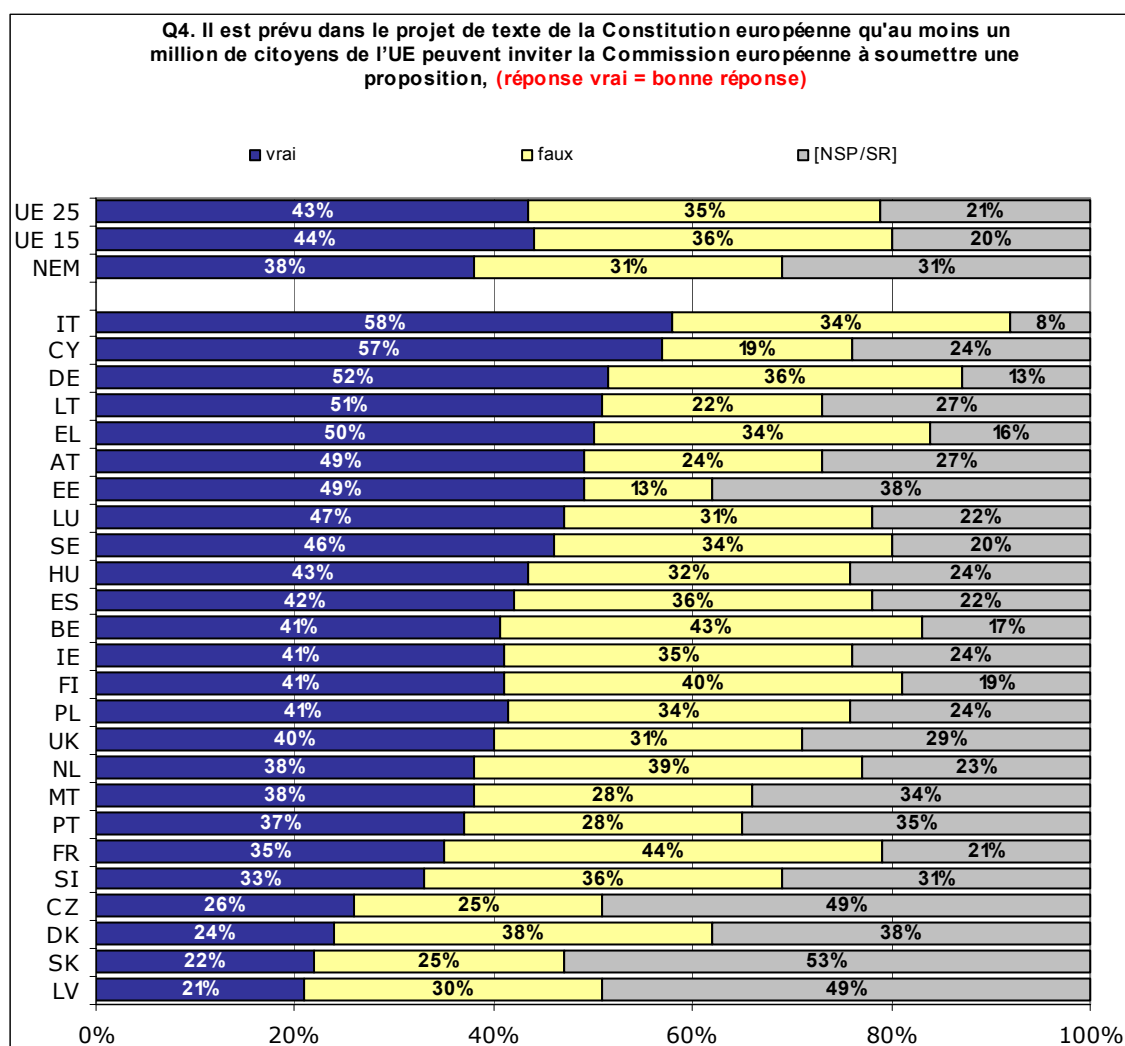
Un peu plus de quatre citoyens de l'Union européenne sur dix répondent correctement, c'est-à-dire par l'affirmative, lorsqu'on leur demande si il est possible qu'un million de citoyens de l'Union européenne puissent inviter la Commission européenne à soumettre une proposition.

Le niveau de bonnes réponse reste stable depuis janvier dernier et ce dans les trois ensembles géographiques étudiés. L'écart (6 points) séparant le niveau d'information entre les quinze anciens membres de L'Union et les dix nouveaux reste d'actualité.



L'analyse des résultats par pays permet une fois encore de constater l'écart important des résultats entre les différents Etats membres :

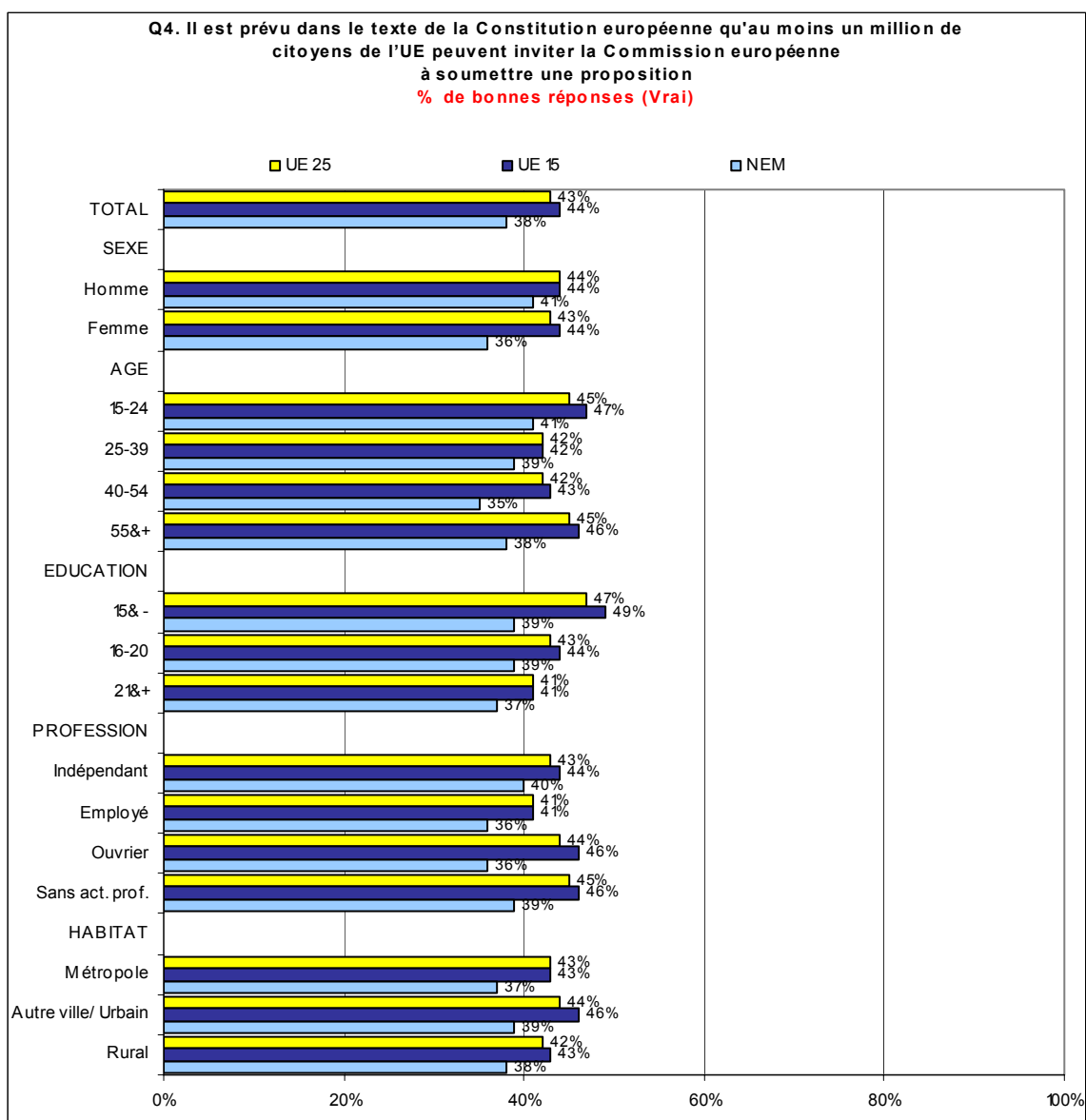
- une majorité de répondants parviennent à donner une réponse correcte dans 5 Etats membres de l'Union européenne. Les **Italiens** (58%), les **Chypriotes** (57%) et les **Allemands** (52%) étant les plus nombreux à répondre correctement.
- Les taux de bonnes réponses, comme lors de la précédente enquête, paraissent particulièrement peu élevés en **Lettonie** (21 %), en **Slovaquie** (22 %), au **Danemark** (24%) et en **République Tchèque** (26%).
- Le nombre de réponses dans la catégorie « ne sait pas/ sans réponse » sont, dans l'ensemble, très élevés.



Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des résultats par variable socio-démographique permet de mettre quelques particularités en évidence :

- le taux de bonnes réponses pour les femmes (5 points d'écart avec les hommes) semble moins élevé dans les dix nouveaux Etats membres ;
- dans les dix nouveaux Etats membres, les plus jeunes semblent les mieux informés ;
- Le taux de bonnes réponses est étonnamment plus élevé chez les personnes qui ont étudié le moins, et ce en particulier dans les quinze anciens membres de l'Union européenne.



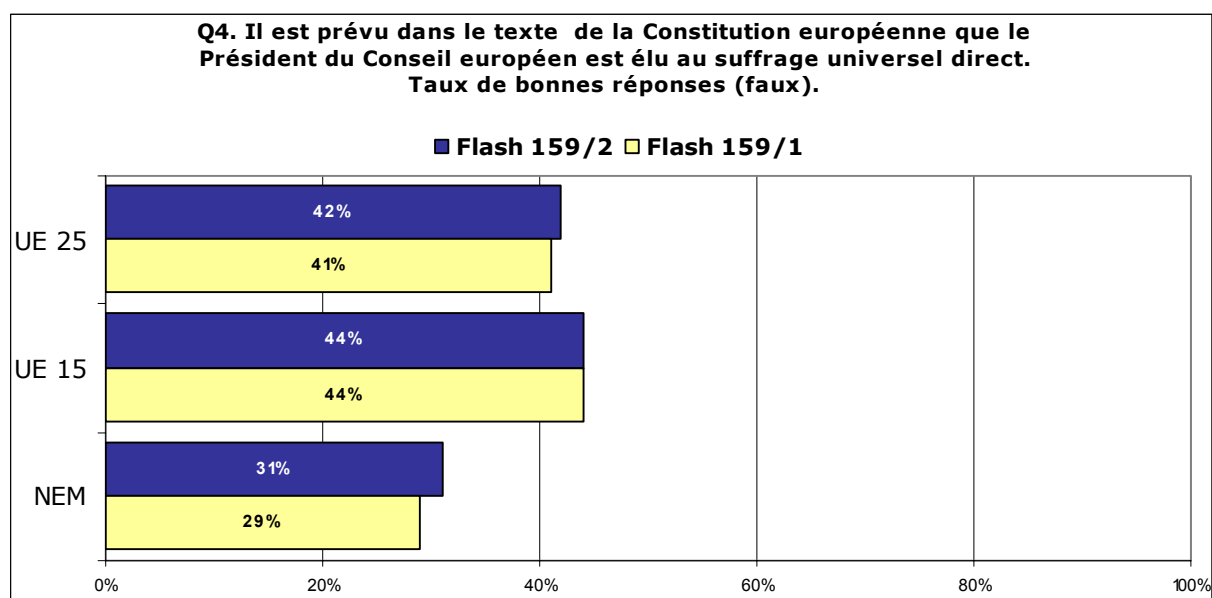
2.3. La possibilité d'élire le Président du Conseil européen au suffrage universel

-Autant de réponses correctes que de réponses erronées au niveau de l'Union européenne-

Au niveau de l'ensemble de l'Union européenne, environ quatre personnes interviewées sur dix répondent correctement, soit en donnant une réponse négative, lorsqu'on leur demande si le texte de la Constitution européenne prévoit que le Président du Conseil européen soit élu au suffrage universel.

-Un taux de bonnes réponses significativement moins élevé dans les nouveaux Etats membres-

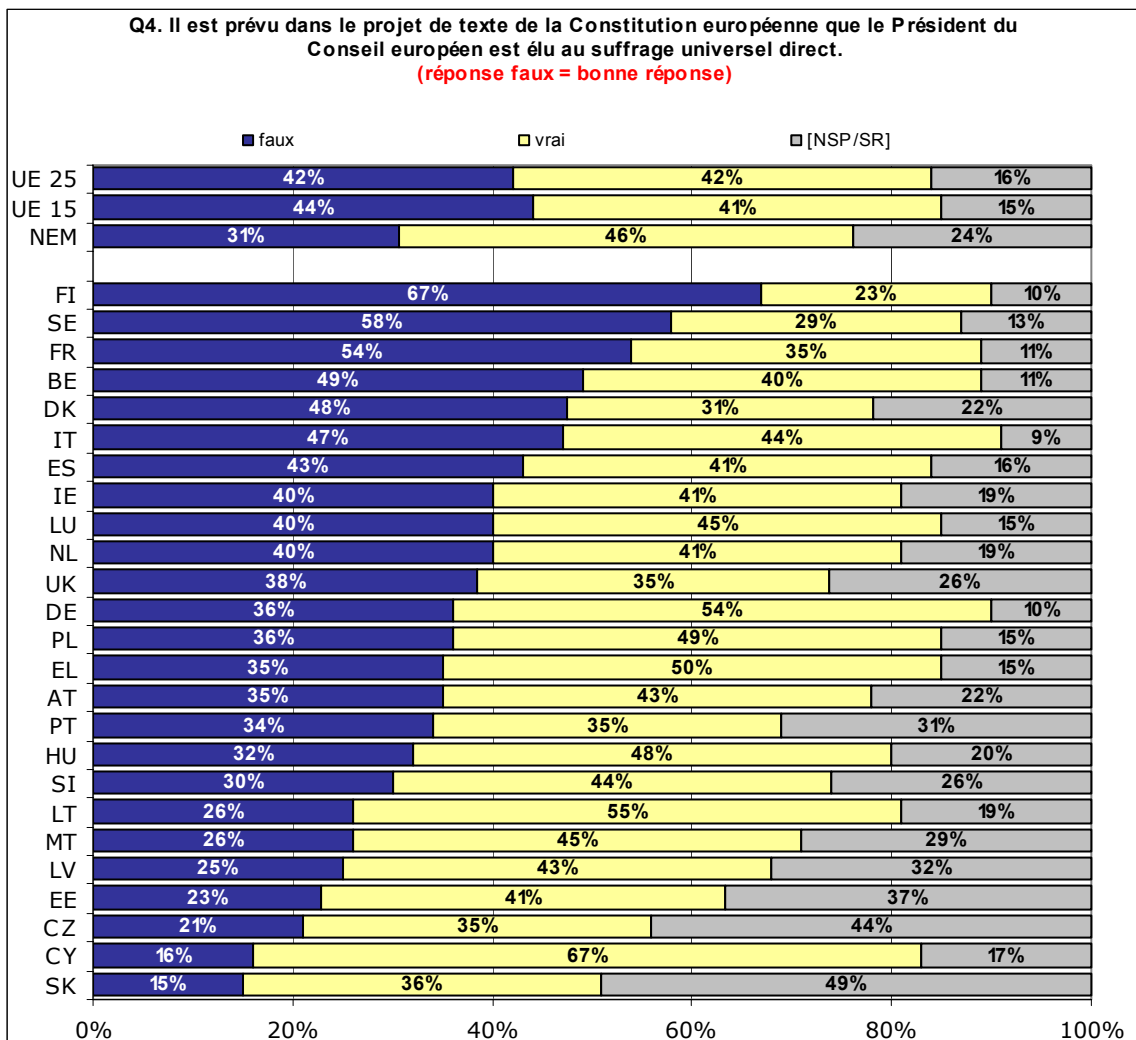
Cette proportion reste stable depuis le premier sondage, même si elle semble un peu augmenter dans les dix nouveaux Etats membres (31%). Cependant l'écart entre le taux de bonnes réponses dans les dix nouveaux membres et dans les quinze membres de l'avant-élargissement reste important (10 points).



L'analyse des résultats par pays montre une fois encore des taux de bonnes réponses extrêmement divergents d'un Etat membre à l'autre. Le taux de bonnes réponses (la réponse « faux »), dépasse 50% dans seulement trois pays : la **Finlande** (67%), la **Suède** (58%) et la **France** (54%).

Le taux de bonnes réponses s'avère très peu élevé dans quasi tous les nouveaux Etats membres de l'Union européenne. On remarquera, en effet, dans le graphique ci-dessous, que 9 des 10 nouveaux Etats membres obtiennent les taux de bonnes réponses les plus faibles lorsque l'on considère l'ensemble des pays de l'Union européenne. Ce taux est inférieur à 20% à **Chypre** (16%) et en **Slovaquie** (15%).

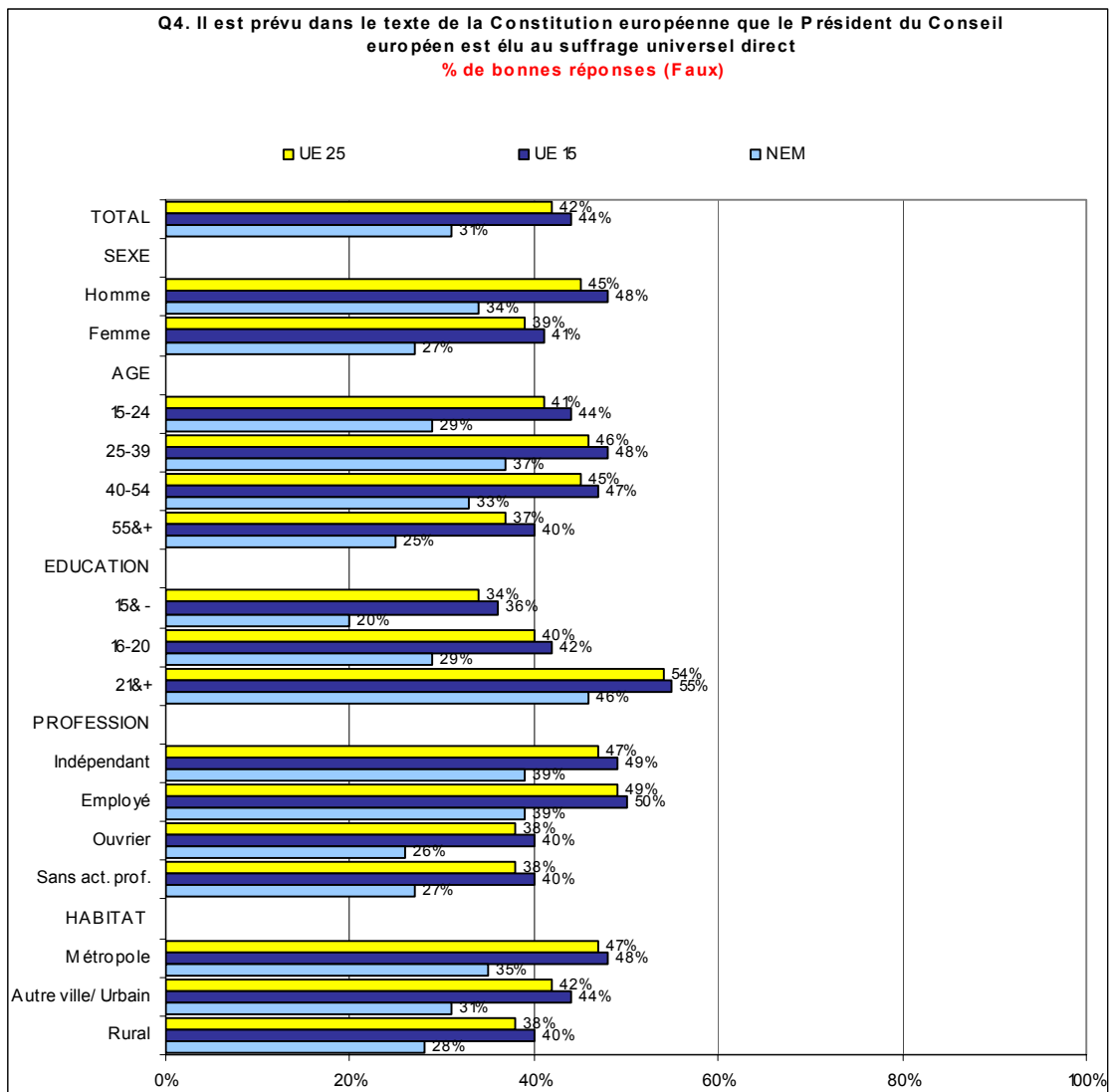
Le nombre de réponses dans la catégorie «ne sait pas/sans réponse» semble assez variable pour cette question. Il varie entre 10% en **Finlande** et 49% en **Slovaquie**. Il ne semble particulièrement élevé par rapport à celui observé pour les affirmations précédentes. En revanche, on remarque qu'un nombre important de répondants se sont trompés sur ce sujet en donnant une réponse affirmative.



Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des résultats selon les variables socio-démographiques laisse apparaître des clivages assez sensibles entre les différentes catégories de réponses envisagées :

- le taux de bonnes réponses apparaît sensiblement plus élevé chez les hommes (UE 25/ 6 points d'écart);
- le taux de bonnes réponses paraît particulièrement peu élevé auprès des plus âgés ;
- le taux de bonnes réponses est d'autant plus important que l'on a étudié longtemps ;
- le nombre de réponses correctes s'avère sensiblement plus élevé auprès des indépendants et des employés ;
- On paraît d'autant mieux informé sur cette problématique que l'on vit en milieu urbain.



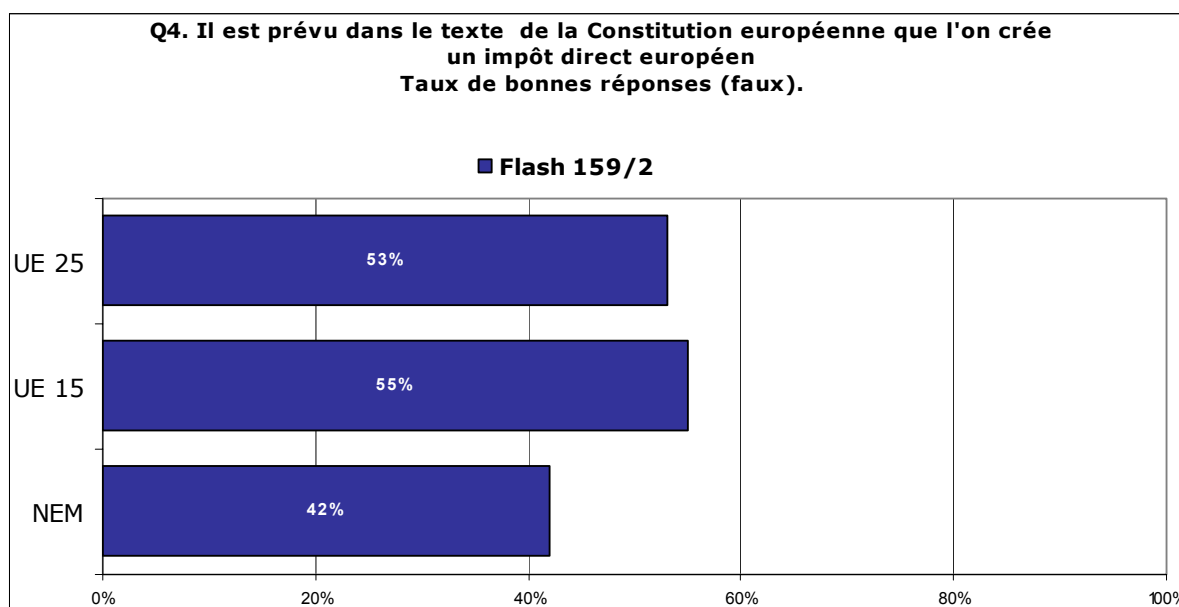
2.4. Un impôt européen va-t-il être créé?

Pour rappel, cette affirmation ne figurait pas dans le questionnaire de la première vague de l'enquête en janvier dernier.

-Une majorité de bonnes réponses dans les quinze anciens membres de l'Union européenne-

Au niveau de l'ensemble de l'Union européenne, une majorité de personnes interviewées répondent correctement, soit en donnant une réponse négative, lorsqu'on leur demande si le texte de la Constitution européenne prévoit la création d'un impôt direct européen.

On relève une fois encore, un taux de bonnes réponses significativement différent entre anciens et les nouveaux Etats membres. En effet, si une majorité des personnes interviewées parvient à répondre correctement au niveau de l'ensemble des quinze anciens membres (55%), à peine plus de 4 répondants sur 10 donnent une réponse exacte dans les dix nouveaux Etats membres (42%).



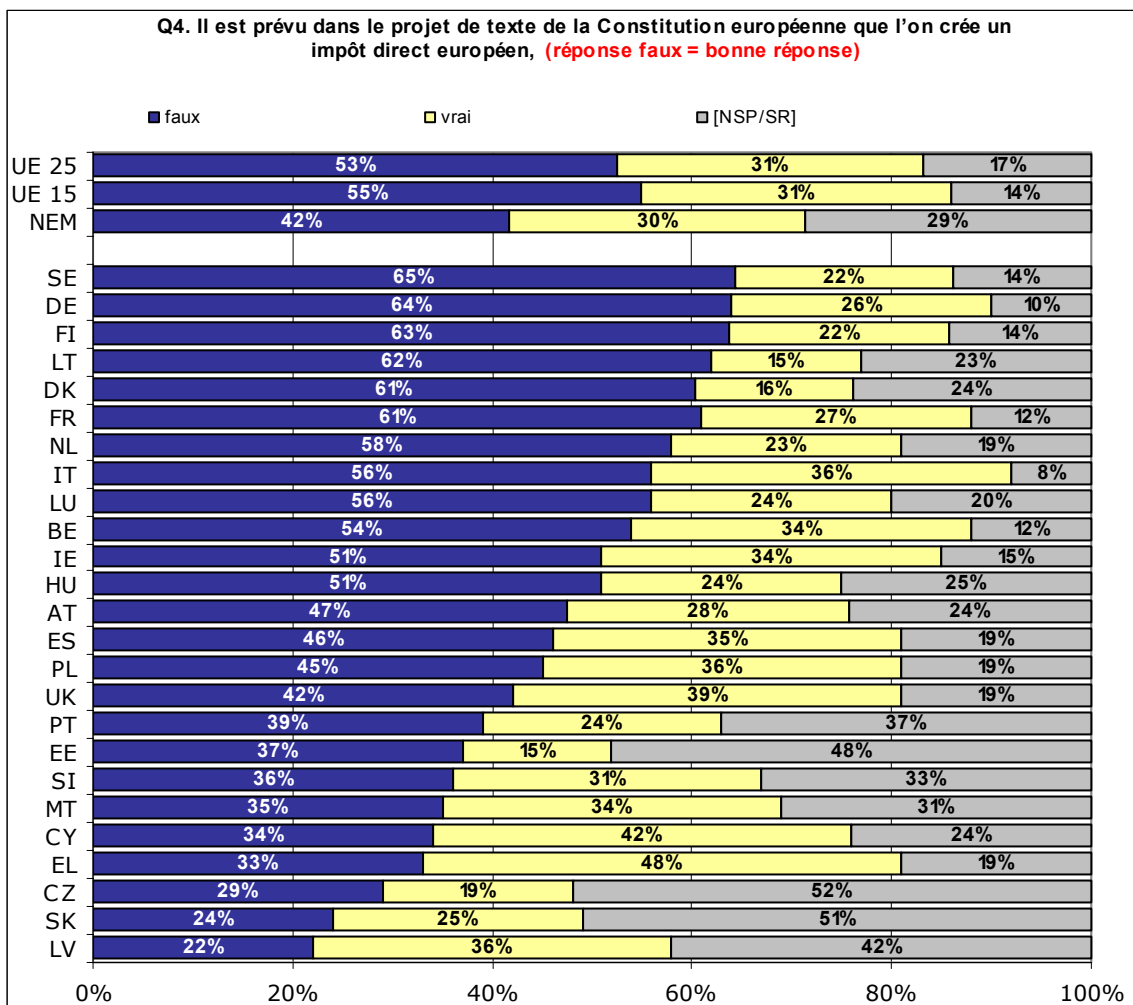
L'analyse des résultats par pays permet de mettre en évidence la disparité des taux de bonnes réponses dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

-Un taux de bonnes réponses parfois élevé dans plusieurs anciens Etats membres-

Une majorité de répondants parviennent à donner une réponse exacte dans environ la moitié des pays sondés. Ce taux de bonnes réponses est assez élevé dans plusieurs des quinze membres de l'avant-élargissement et notamment dans les **pays scandinaves** où il dépasse 60%. Parmi les nouveaux Etats membres, la **Lituanie** se distingue également par un taux élevé de bonnes réponses (62%).

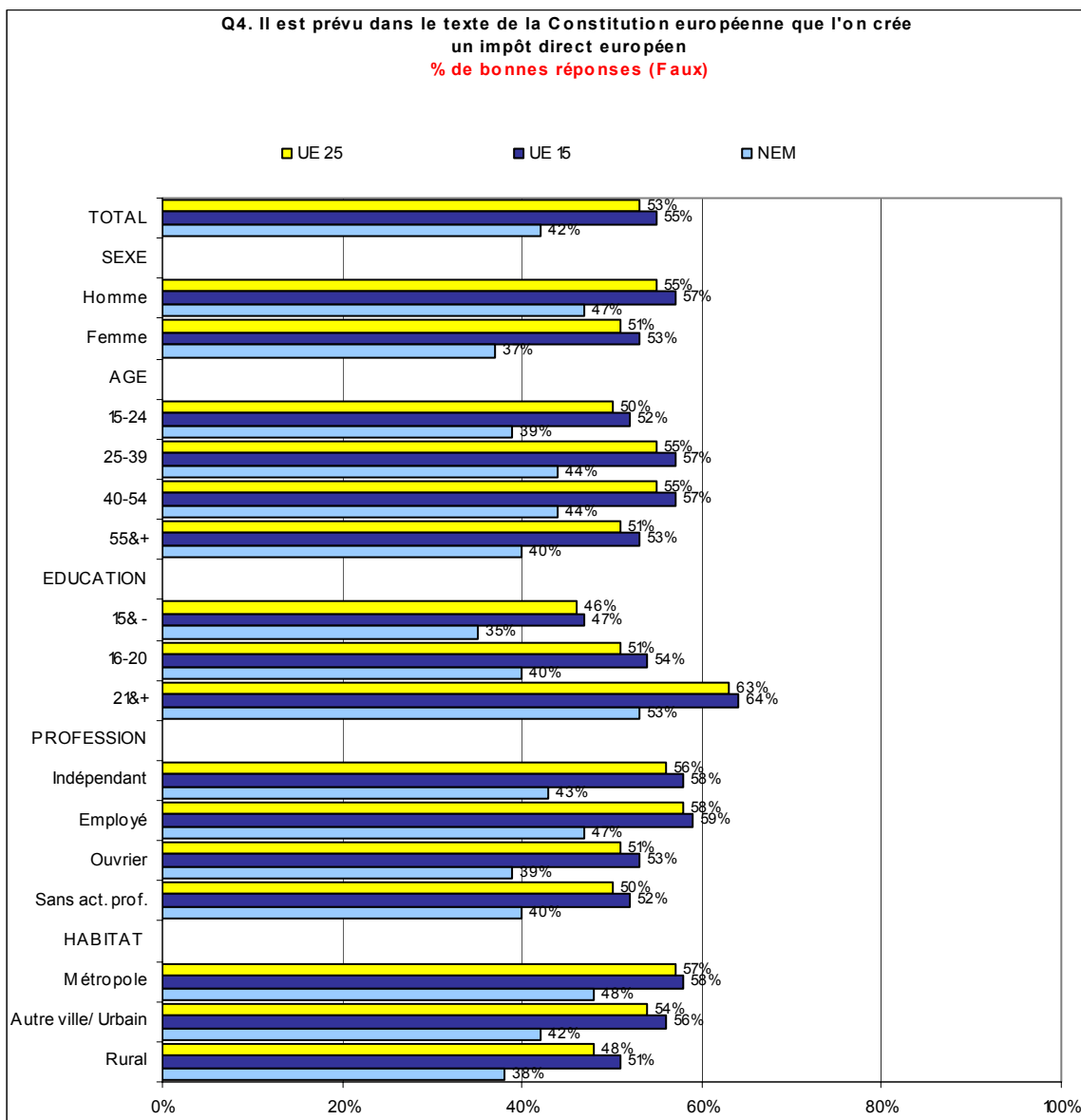
En revanche, on retrouve huit nouveaux Etats membres dans le bas du graphique ci-dessous. Moins d'un répondant sur trois donne une réponse exacte en **Lettonie** (22%), en **Slovaquie** (24%) et en **République Tchèque** (29%).

Le nombre de personnes interviewées qui déclarent ne pas savoir répondre ou qui n'ont donné de réponse varie également sensiblement d'un pays à l'autre. Il varie de 10% en **Allemagne** à plus de 50% en **Slovaquie** et en **République Tchèque**.



L'analyse des résultats selon les variables socio-démographiques permet de mettre en évidence plusieurs clivages selon la catégorie prise en considération :

- le taux de bonne réponse auprès des hommes s'avère plus élevé. L'écart au niveau des dix nouveaux membres se révèle particulièrement éloquent (10 points d'écart) ;
- selon l'âge, le taux de bonnes réponses paraît un peu plus élevé auprès des classes d'âges intermédiaires (25-39 ans et 40-54 ans) ;
- le taux de réponses correctes est d'autant plus élevé que le niveau d'étude est important. L'écart entre le niveau d'information des plus éduqués et des moins éduqués dépassent 15 points dans les 3 espaces géographiques considérés ;
- les indépendants et les employés semblent les mieux informés ;
- on semble d'autant mieux informé que le vit dans un milieu fortement urbanisé.



Analyse croisée des questions 4 et 1

L'objectif du croisement des résultats obtenus pour les questions 1 et 4, est de tenter d'établir une corrélation entre :

- d'une part le sentiment d'être bien informé sur les questions liées au projet de la future Constitution européenne (question 1),
- et d'autre part, la capacité d'avoir répondu correctement vis-vis des affirmations de la question 4.

* Les réponses correctes sont en caractères gras

Q4a: Le texte de la Constitution européenne prévoit la création d'un poste de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne

	Flash 159/1			Flash 159/2		
	Vrai*	Faux	NSP/SR	Vrai*	Faux	NSP/SR
Total UE 25	63%	20%	17%	64%	21%	15%
Total 'bien informé'	67%	20%	13%	69%	20%	10%
Total 'mal informé'	62%	20%	18%	62%	21%	17%

Q4b: Le texte de la Constitution européenne prévoit qu'au moins un million de citoyens de l'Union européenne puissent inviter la Commission européenne à soumettre une proposition

	Flash 159/1			Flash 159/2		
	Vrai*	Faux	NSP/ SR	Vrai*	Faux	NSP/SR
Total UE 25	42%	35%	23%	43%	35%	21%
Total 'bien informé'	48%	34%	18%	48%	34%	18%
Total 'mal informé'	41%	36%	23%	42%	36%	22%

Q4c: Le texte de la Constitution européenne prévoit que le Président du Conseil européen soit élu au suffrage universel

	Flash 159/1			Flash 159/2		
	Vrai	Faux*	NSP/ SR	Vrai	Faux*	NSP/ SR
Total UE 25	40%	41%	18%	42%	42%	16%
Total 'bien informé'	47%	39%	14%	46%	43%	12%
Total 'mal informé'	38%	43%	19%	40%	42%	18%

Q4d: Le texte de la Constitution européenne prévoit la création d'un impôt européen

	Flash 159/2		
	Vrai	Faux*	NSP/ SR
EU 25			
Total UE 25	31%	53%	17%
Total 'bien informé'	32%	56%	12%
Total 'mal informé'	30%	52%	18%

Pour cette enquête, on remarque que les répondants se sentant bien informés répondent plus souvent correctement aux 4 affirmations qui leurs ont été proposées que précédemment. Les personnes qui s'estiment mal informées déclarent en revanche plus souvent ne pas pouvoir répondre.

3. Adhésion à l'adoption de la Constitution européenne

Source : Question 2

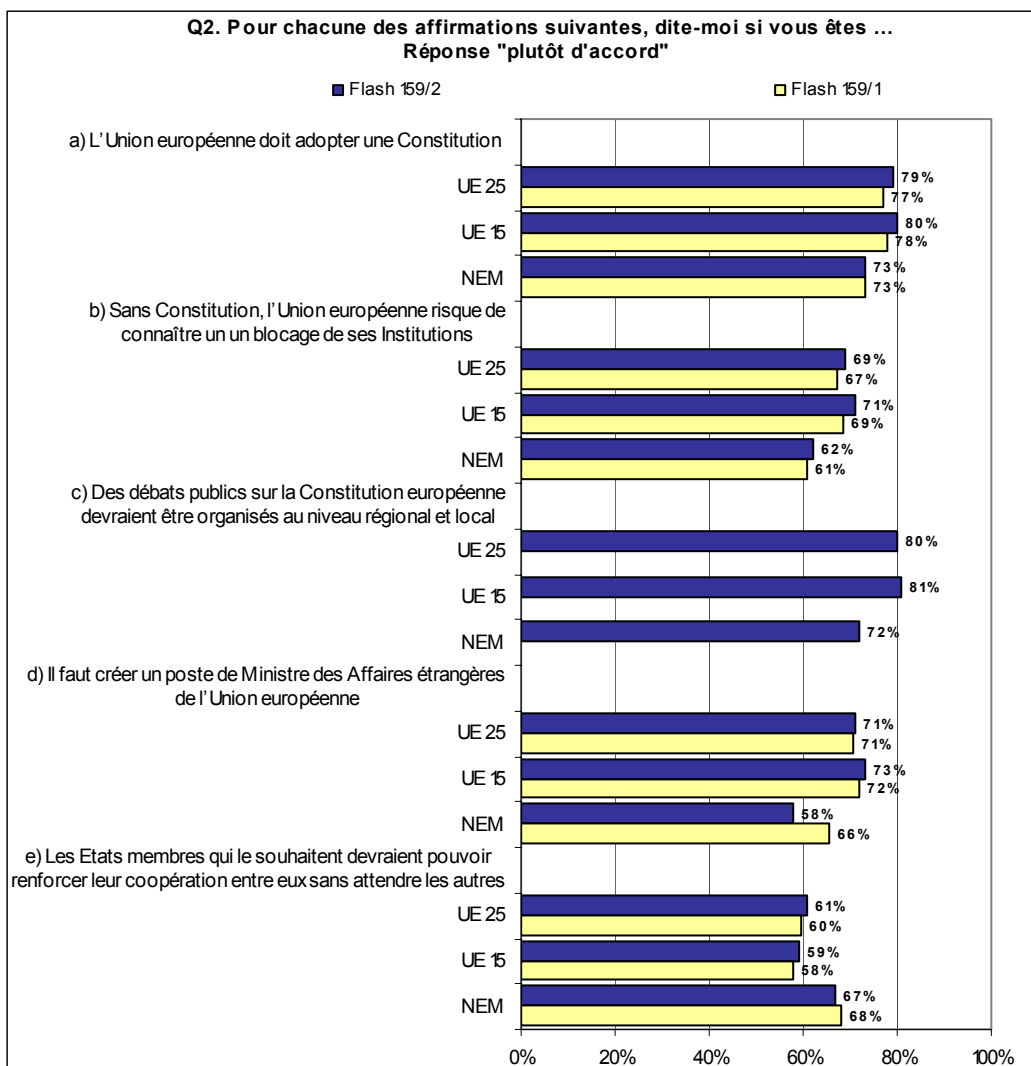
Il s'agit dans le cadre de ce troisième chapitre, de mesurer l'opinion des citoyens de l'Union européenne d'une part, à l'égard de questions relatives à la future Constitution européenne et d'autre part de suivre l'évolution de cette opinion depuis la première vague de ce sondage.

Par rapport au premier sondage de janvier dernier, un item (proposition c) de la question a été modifié.

3.1. L'adoption d'une Constitution par l'Union européenne

-Près de 80% des citoyens plutôt d'accord sur l'adoption d'une Constitution par l'Union européenne-

Une très nette majorité de citoyens se prononcent en faveur de l'adoption d'une Constitution par l'Union européenne (79%). Cette proportion augmente légèrement depuis janvier 2004 (+ 2 points). Les répondants des quinze anciens Etats membres semblent un peu plus souvent « plutôt d'accord » avec cette proposition alors que les taux de réponses stagnent dans les nouveaux Etats membres.

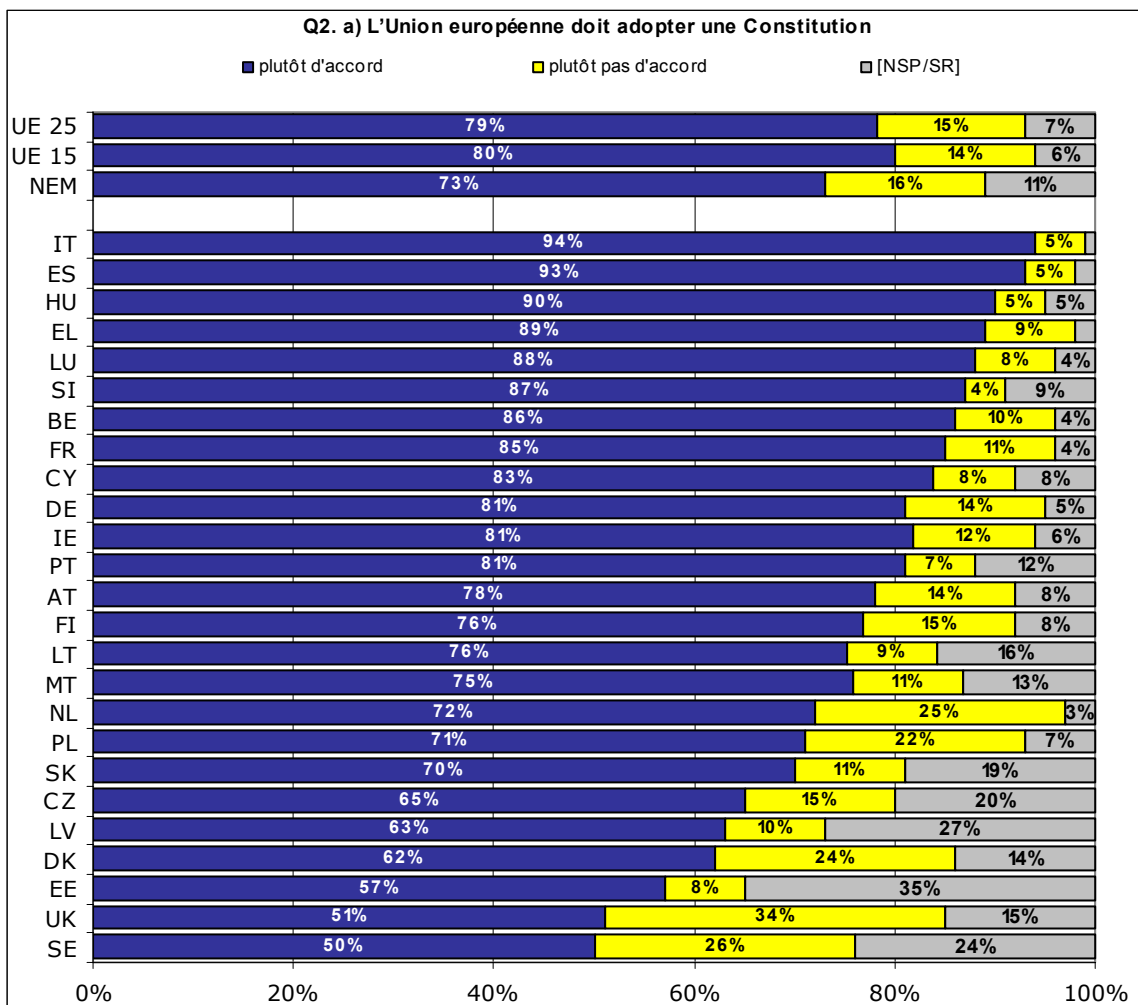


-Une majorité de citoyens favorables à l'adoption d'une Constitution européenne dans tous les Etats membres-

Une analyse plus précise prenant en compte les résultats obtenus dans l'ensemble des Etats membres, montre que dans chacun d'entre eux, une majorité de répondants se prononcent en faveur de l'adoption d'une Constitution européenne.

Le taux d'adhésion vis-à-vis de cette proposition varie sensiblement d'un pays membre à l'autre, soit de 50% en **Suède** et 51% au **Royaume-Uni** à plus de 90% en **Hongrie**, en **Espagne** et en **Italie**.

Le nombre de répondants indécis paraît relativement important dans plusieurs pays où le pourcentage d'interviewés plutôt d'accord est relativement plus bas. Ce qui signifie qu'une campagne d'information bien menée pourrait faire basculer cette frange de la population dans le camps des « favorables » si un referendum était organisé.

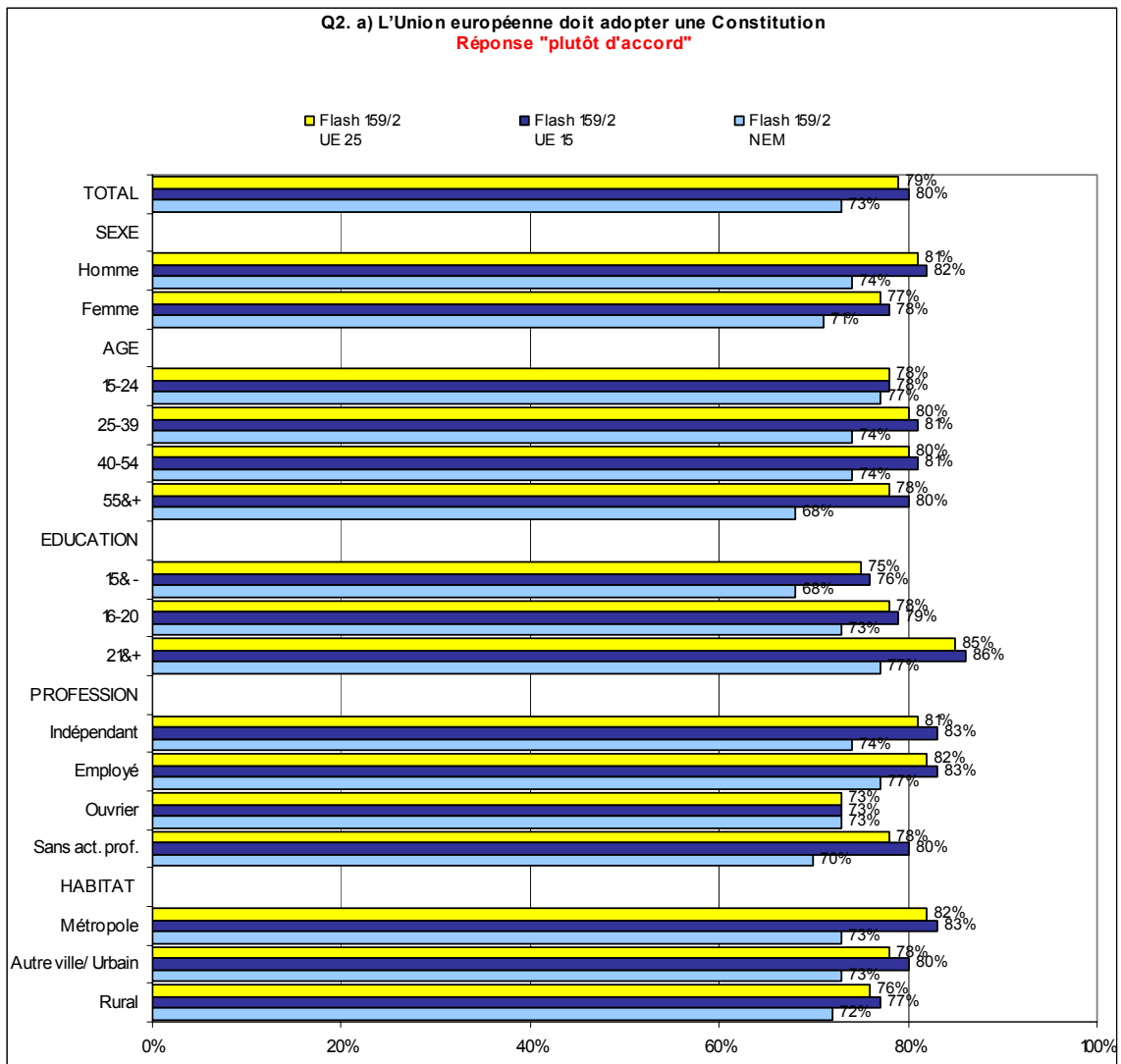


Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des taux de réponses « plutôt d'accord » pour les principales variables socio-démographiques met en évidence :

- dans les nouveaux pays membres, les plus âgés (68%) semblent moins nombreux à être plutôt d'accord avec cette affirmation. Cette proportion diminue de 5 points depuis le précédent sondage ;
- dans les trois espaces géographiques considérés, on semble d'autant plus souvent d'accord avec l'adoption d'une Constitution, que le niveau d'étude est élevé ;
- les employés et les indépendants se prononcent également un peu plus souvent en faveur de l'adoption d'une Constitution par l'Union européenne ;
- au niveau de l'Union européenne, de même que dans les quinze Etats membres de l'avant-élargissement, on semble d'autant plus souvent d'accord avec l'adoption d'une Constitution que l'on habite en milieu fortement urbanisé.

Des constats assez similaires avaient déjà pu être établis lors du Flash 159/1, les résultats ont en effet **très peu évolué** depuis cette première enquête.



3.2. L'importance d'une Constitution pour le bon fonctionnement des Institutions

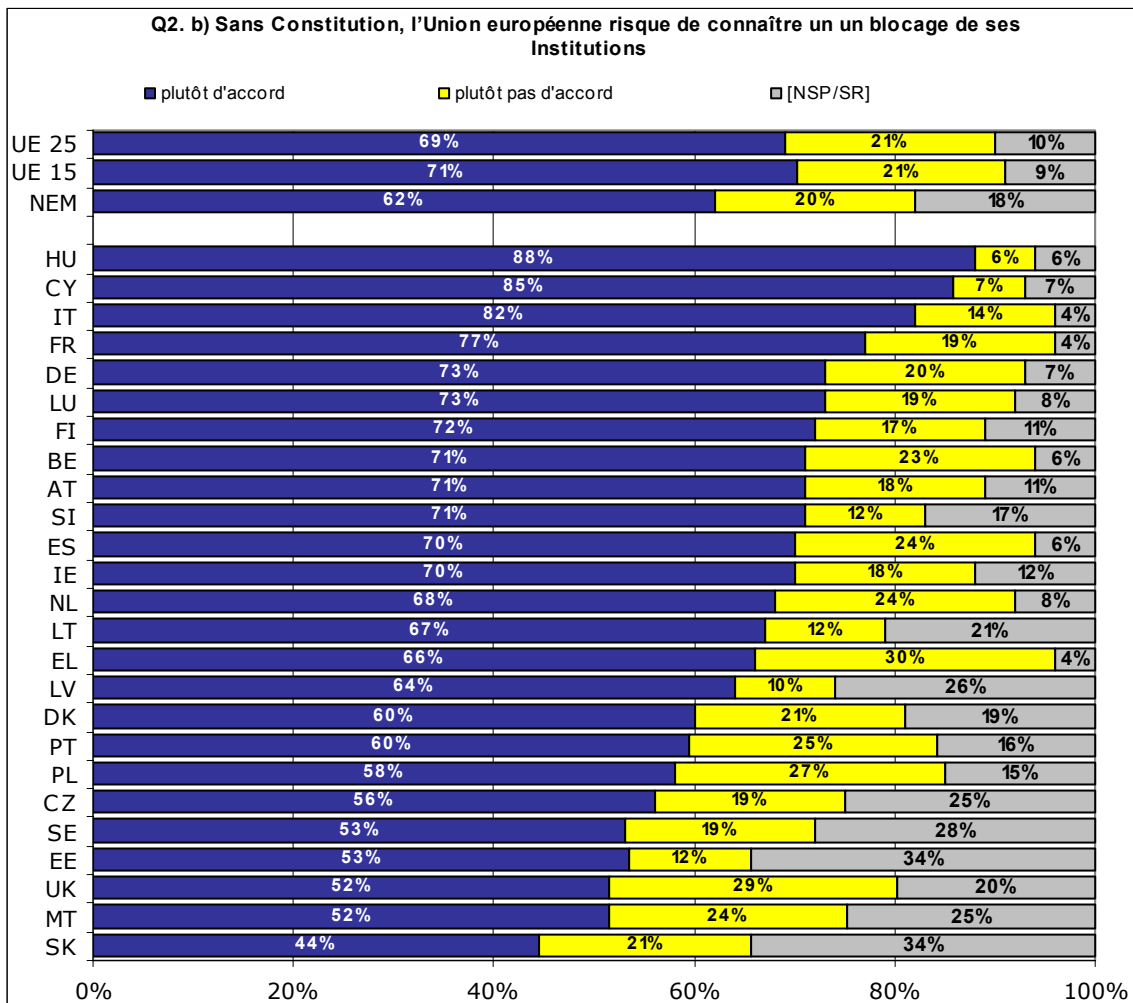
-Une Constitution essentielle au bon fonctionnement des Institutions -

Une nette majorité de citoyens de l'Union européenne (69%) semblent plutôt d'accord pour affirmer que sans Constitution, l'Union européenne risque de connaître un blocage de ses Institutions. Cette proportion augmente de 2 points depuis la première vague de cette enquête en janvier dernier (cfr. Graphe page 30).

La comparaison des résultats observés entre les deux espaces géographiques formés par les anciens et les nouveaux Etats membres laisse apparaître une plus grande proportion de répondants «plutôt d'accord» dans les anciens Etats membres (9 points d'écart).

-Dans 24 pays sur 25, une majorité de répondants se montrent plutôt d'accord quant à l'utilité d'une Constitution-

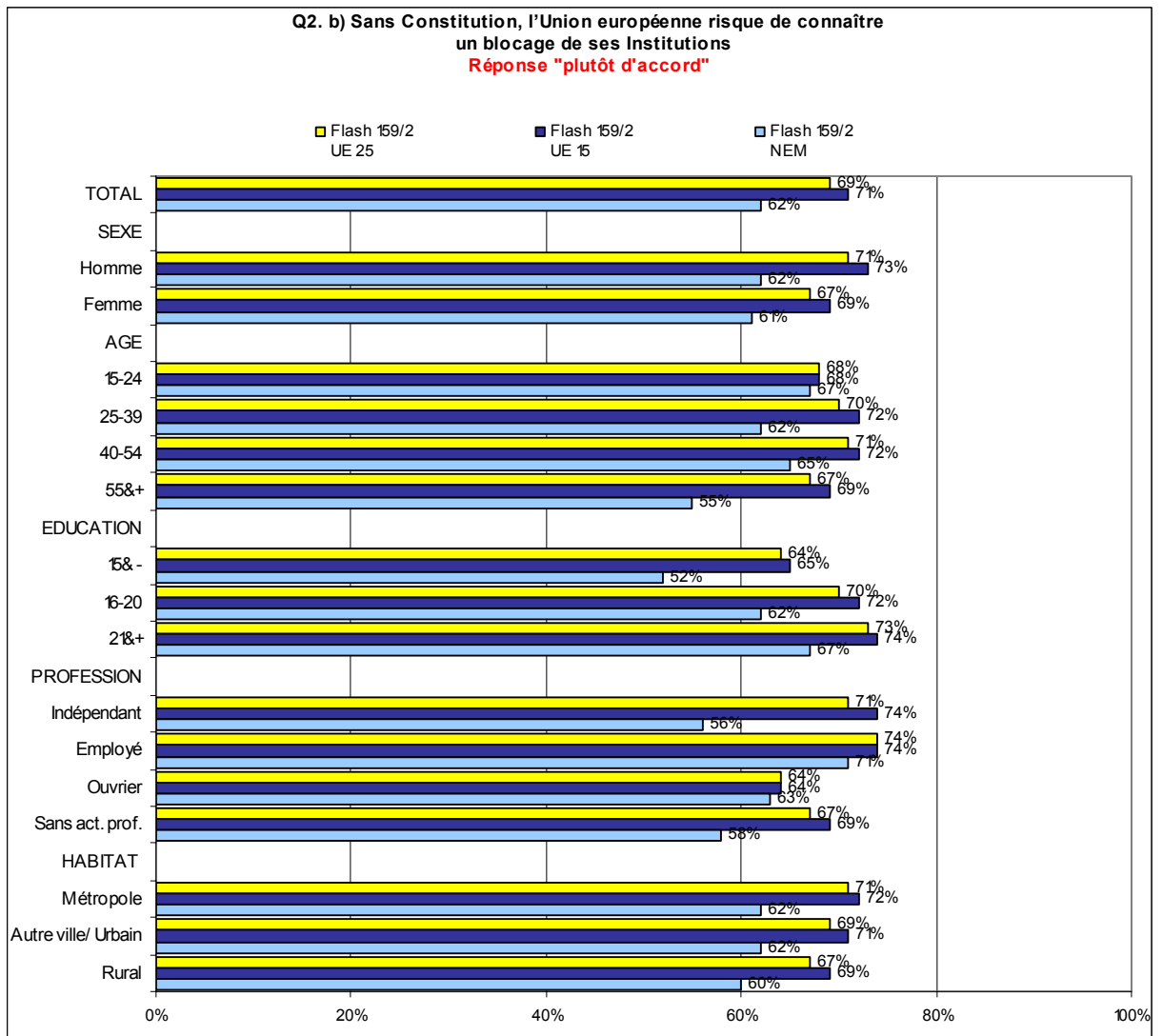
L'analyse des résultats par pays permet de mettre en évidence une disparité importante entre les résultats obtenus dans les 25 Etats membres. En effet, si seulement 44% des **Slovaques** semblent reconnaître l'utilité d'une Constitution, ce pourcentage s'élève à plus de 80% en **Italie** (82%), à **Chypre** (85%) et en **Hongrie** (88%). Comme au point précédent, le nombre d'indécis se révèle souvent important dans les pays où le taux d'adhésion à cette proposition est le plus bas.



Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des résultats selon les variables socio-démographiques montre que :

- dans les quinze membres de l'avant-élargissement, les hommes semblent légèrement plus souvent « plutôt d'accord » pour dire que l'Union européenne risque de connaître un blocage de ses Institutions si elle n'adopte pas une Constitution ;
- dans les nouveaux Etats membres, les personnes plus âgées semblent moins souvent d'accord avec cette affirmation ;
- on paraît d'autant plus souvent d'accord sur le besoin d'une Constitution que l'on a étudié longtemps ;
- dans les nouveaux Etats membres, les indépendants et les personnes sans activité professionnelle paraissent moins convaincus de l'utilité d'une Constitution. Dans les quinze membres de l'avant-élargissement, ce constat se vérifie surtout auprès des ouvriers.



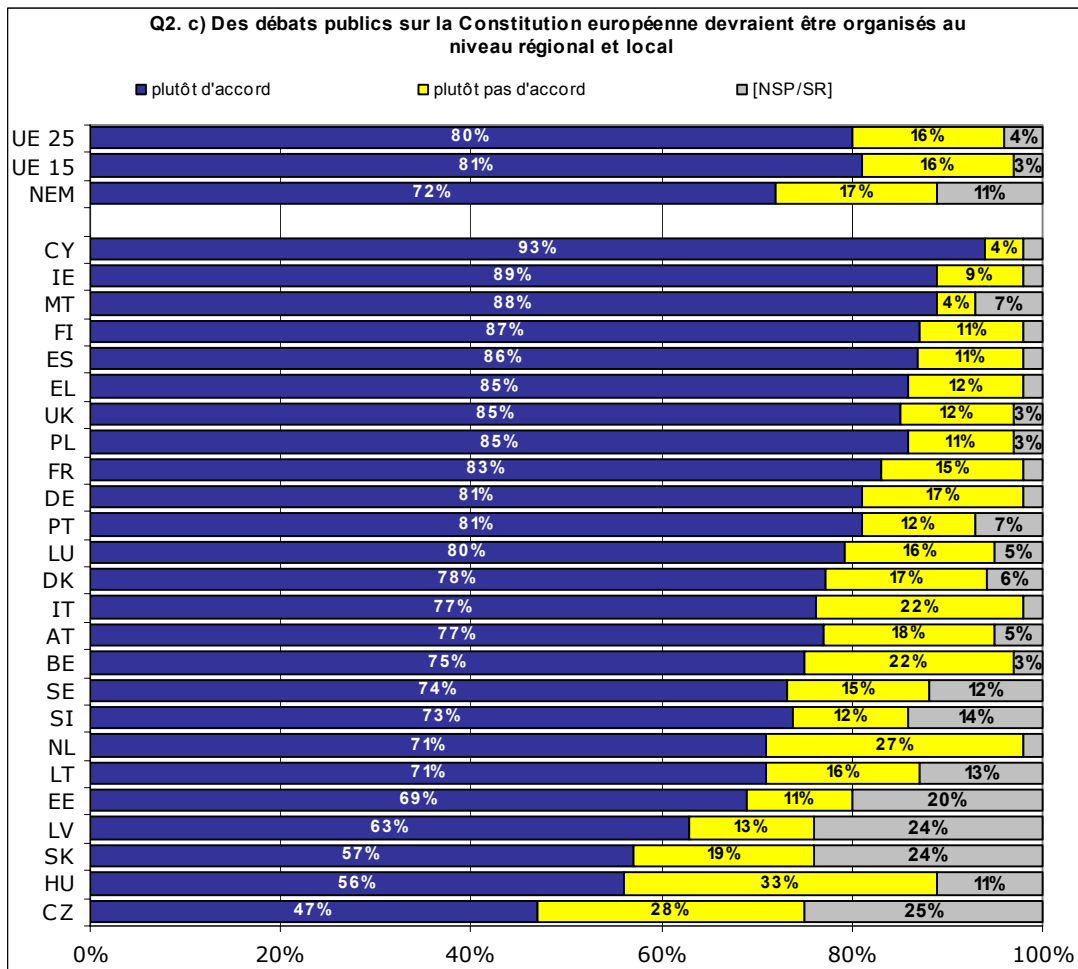
3.3. L'organisation de débats publics sur la Constitution européenne au niveau régional et local

-Un large consensus en faveur de l'organisation de débats publics au niveau régional et local-

Cette proposition est celle qui recueille le plus l'adhésion des personnes interviewées. Dans l'ensemble de l'Union européenne, une très nette majorité de répondants (80%) sont plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle des débats publics sur la Constitution européenne devraient être organisés au niveau régional et local. Ce taux varie de 72% pour l'ensemble des nouveaux Etats membres à 81% au niveaux des quinze membres de l'avant-élargissement.

L'analyse des résultats par pays montre le large assentiment des répondants dans la plupart des Etats membres. La **République Tchèque** est l'unique pays dont le taux d'adhésion avec cette proposition est inférieur à 50%. Ce « relatif » mauvais score doit cependant y être relativisé par la proportion importante (25%) d'indécis en regard de cette problématique.

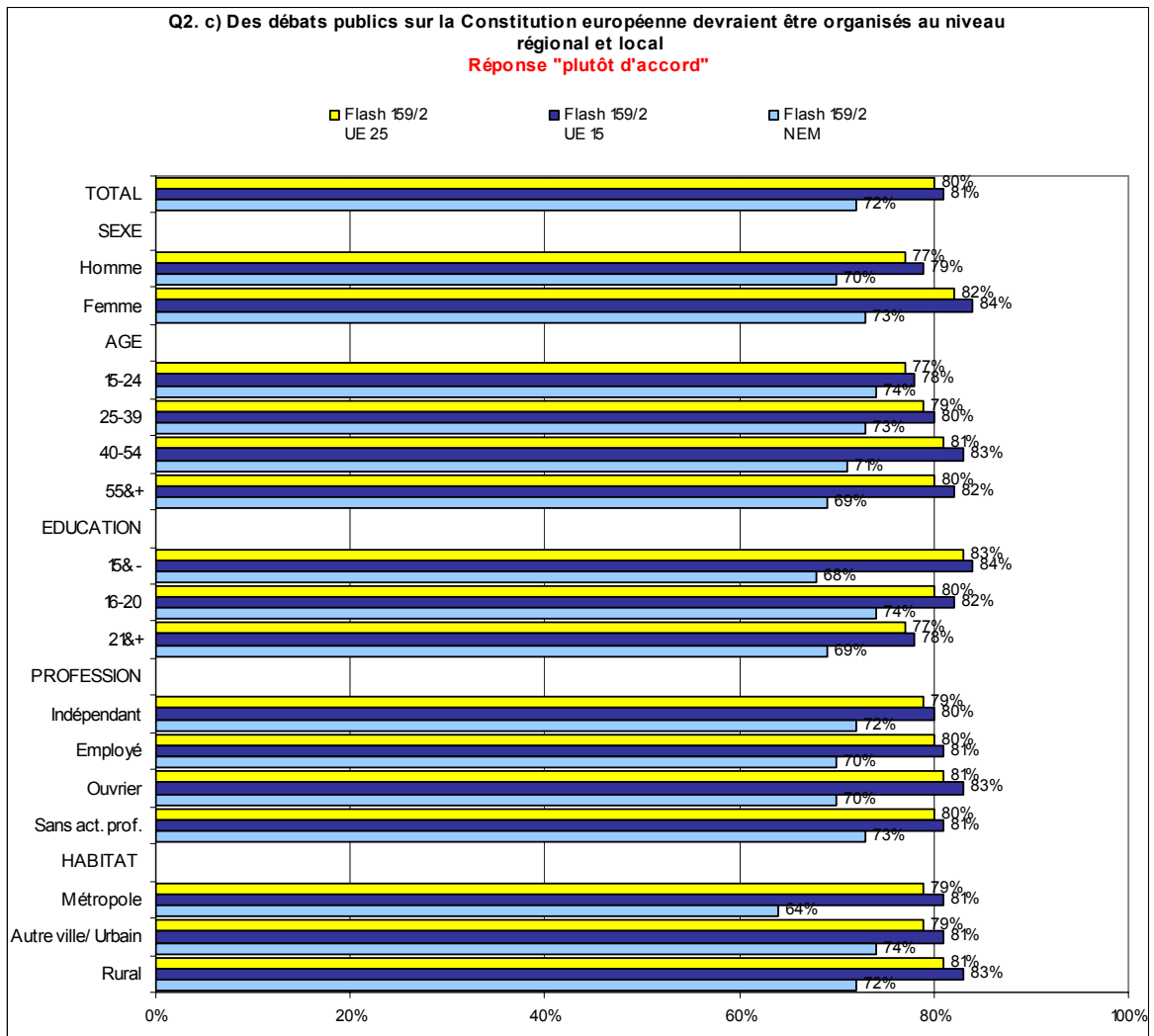
On remarquera le taux très élevé, supérieur à 80%, d'interviewés adhérant à l'idée d'organiser des débats publics dans 12 Etats membres de l'Union européenne.



Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des taux de réponses « plutôt d'accord » pour les principales variables socio-démographiques mettent en évidence :

- les femmes paraissent plus souvent « plutôt d'accord » sur l'utilité que pourraient avoir l'organisation de débats publics sur la Constitution à un niveau local et régional ;
- dans les nouveaux Etats membres, on semble d'autant souvent d'accord pour reconnaître le rôle de débats publics locaux ou régionaux que l'on est jeune. Le constat inverse peut être établi dans les quinze membres de l'avant-élargissement ;
- dans les quinze anciens membres, on semble d'autant plus souvent d'accord avec cette proposition que l'on a peu étudié ;
- dans les nouveaux Etats membres, les « métropolitains » paraissent un peu moins adhérer avec cette affirmation.



3.4. L'acceptabilité d'une Europe à deux vitesses

-Une majorité de répondants favorables à une Europe à deux vitesses dans tous les Etats membres-

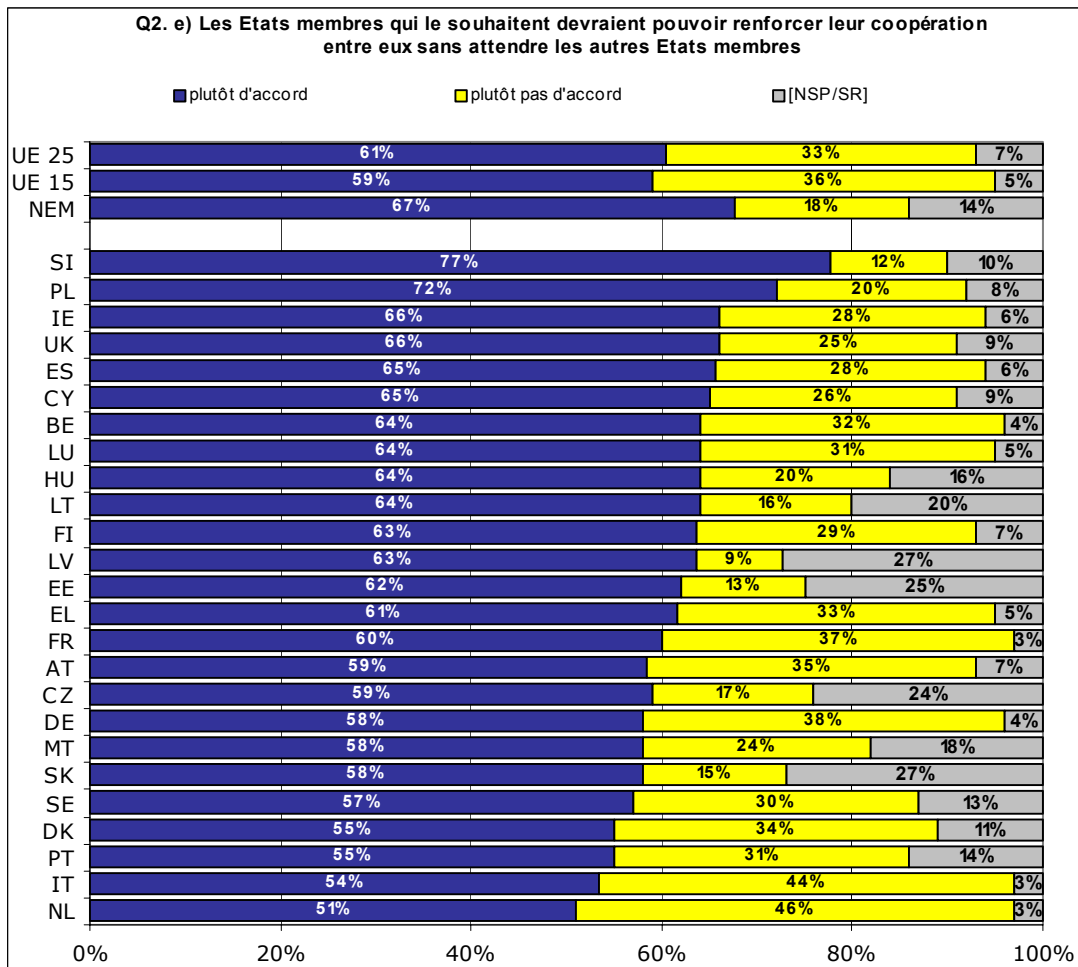
Une majorité de citoyens de l'Union européenne (61%) se montrent plutôt d'accord avec la proposition selon laquelle les Etats membres qui le souhaitent devraient pouvoir renforcer leur coopération entre eux sans attendre les autres.

Le nombre de répondants plutôt d'accord avec cette proposition s'avère plus élevé dans l'ensemble des nouveaux Etats membres de l'Union européenne (+8 points).

Les résultats des deux vagues de l'enquête semblent très similaires dans les trois espaces géographiques étudiés. L'écart maximal entre les taux de réponse des deux sondages ne dépasse pas un point.

L'analyse des résultats par pays montre des contrastes moins importants que pour les propositions précédentes. Le taux de répondants plutôt d'accord avec cette proposition varie de 51% au **Pays-Bas** à 77% en **Slovénie**.

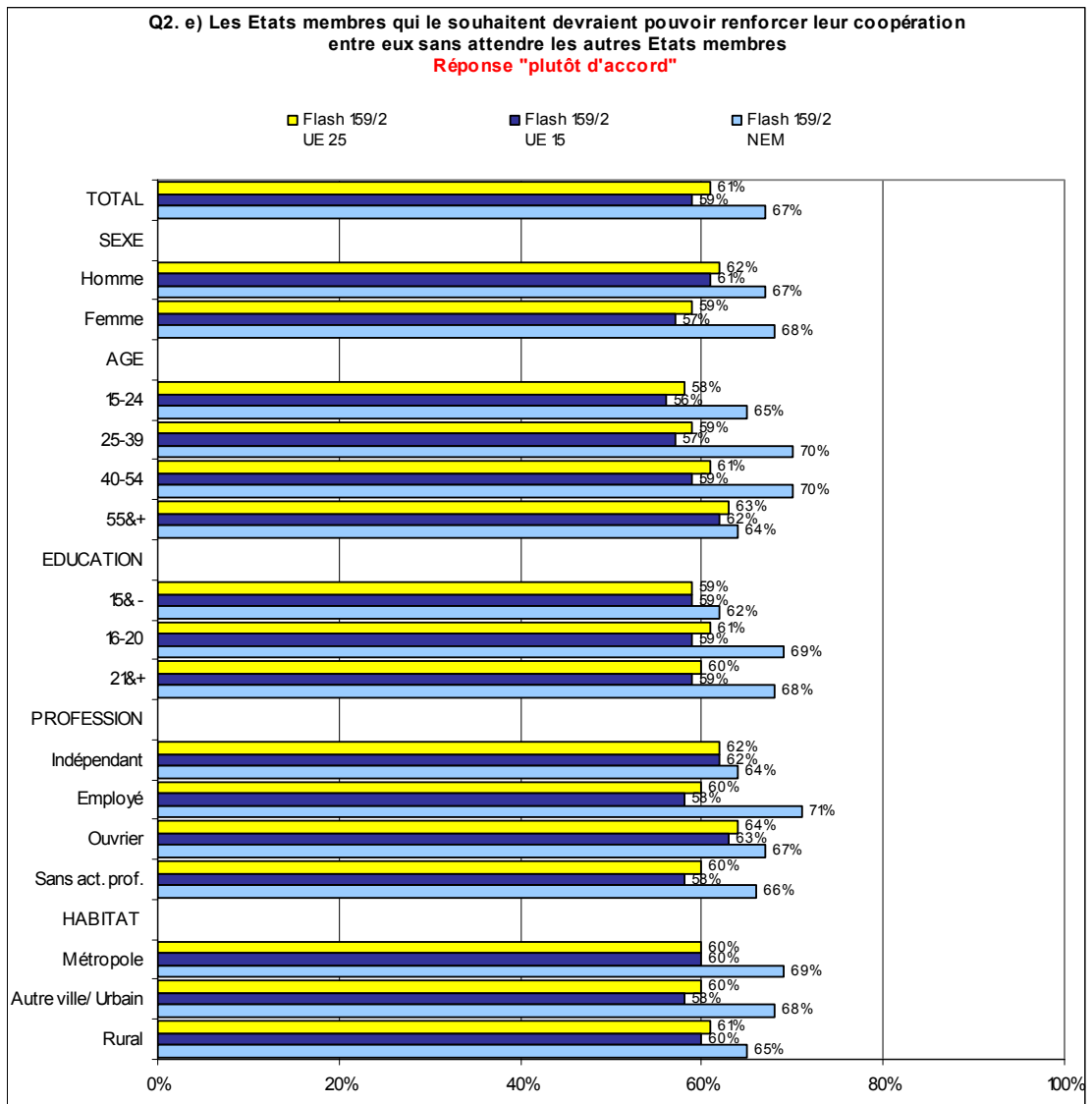
A l'inverse des situations observées pour les autres propositions, on remarquera un taux d'adhésion plus affirmé vis-à-vis de cette proposition dans des pays plus souvent «eurosceptiques» tels que le **Royaume-Uni** ou la **Pologne**.



Ventilation par catégories socio-démographiques

L'analyse des taux de réponse « plutôt d'accord » par variable socio-démographique montre:

- dans les quinze anciens membres de l'Union européenne, que les femmes semblent plus nombreuses à être « plutôt d'accord » avec l'affirmation selon laquelle les Etats membres qui le souhaitent devraient pouvoir renforcer leur coopération entre eux sans attendre les autres. On paraît également d'autant plus souvent adhérer à cette proposition que l'on est âgé ;
- dans les nouveaux Etats membres, les classes d'âges intermédiaires, les répondants qui ont terminé leurs études après 16 ans et les employés adhèrent plus souvent à cette proposition.



3.5. L'adhésion à la création d'un poste de ministre des Affaires étrangères de l'UE

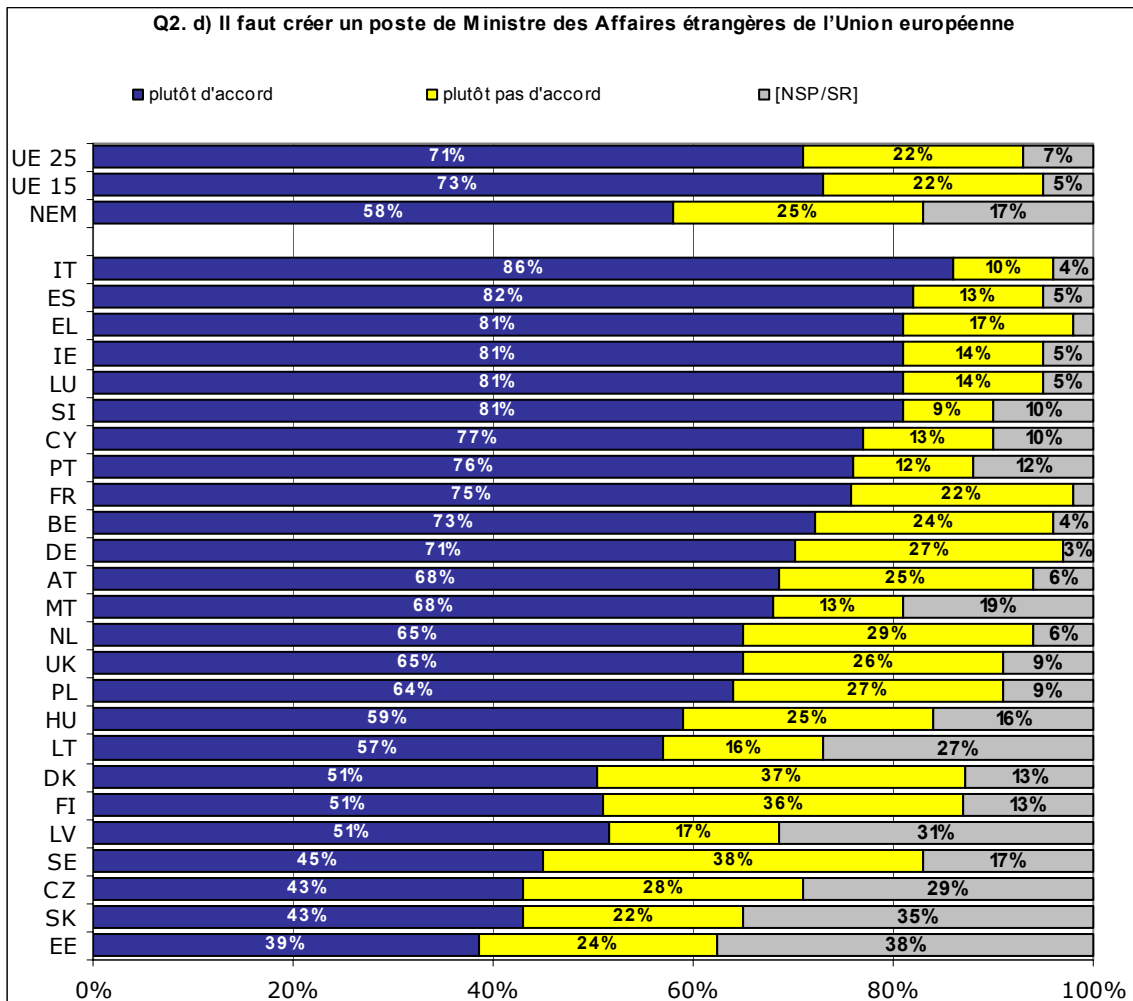
-Un soutien plus marqué à la nomination d'un ministre des Affaires étrangères dans les anciens Etats membres de l'Union européenne-

Plus de 70% des citoyens de l'Union européenne sont plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle il faut créer un poste de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne. Si cette proportion semble rester stable au niveau de l'ensemble des quinze anciens membres de l'Union entre janvier et juin, elle semble en revanche diminuer pour le sous-groupe formé par les 10 nouveaux Etats membres (-8 points).

Cette baisse peut notamment s'expliquer par la diminution du taux de répondants « plutôt d'accord » en **Pologne** (- 8 points), un pays dont le poids de pondération influence sensiblement les résultats de cet espace géographique en raison de la population importante de ce pays.

L'analyse par pays montre également des positions très contrastées d'un pays à l'autre vis-à-vis de cette proposition. En effet, seulement 39% des **Estoniens** y semblent favorables alors que cette proportion dépasse 80% en **Italie** (86%), en **Espagne** (82%), en **Grèce** (81%), en **Irlande** (81%), au **Luxembourg** (81%) et en **Slovénie** (81%).

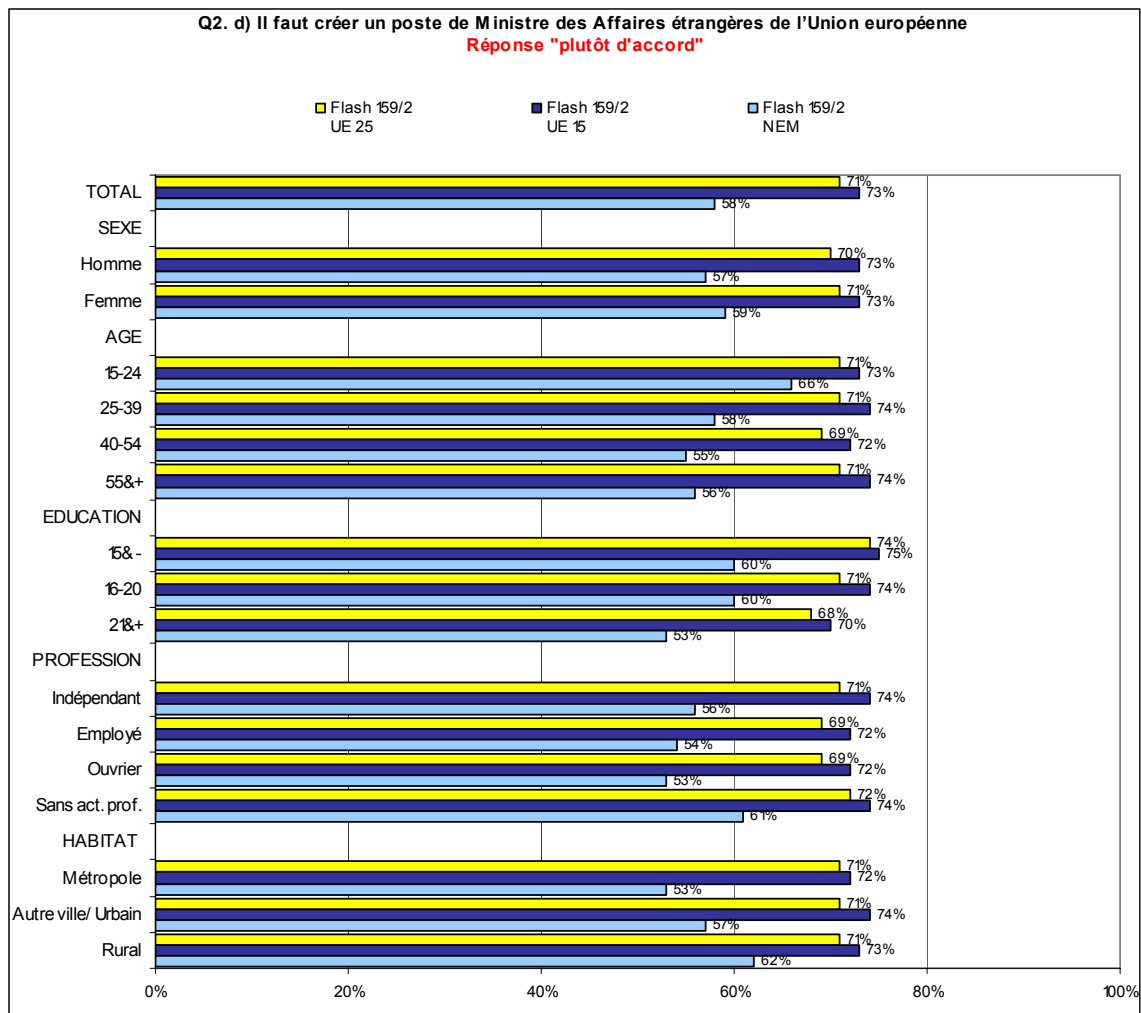
On remarquera un taux d'indécis particulièrement important dans plusieurs pays ou le nombre d'interviewés favorables apparaît moins élevé.



Ventilation par catégories socio-démographiques

Les clivages selon les variables socio-démographiques paraissent moins marqués pour cette affirmation. Quelques remarques cependant :

- dans les nouveaux Etats membres, les plus jeunes semblent plus nombreux à adhérer à l'idée qu'il faut créer un poste de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne ;
- les répondants qui ont fini le plus tard leurs études paraissent en revanche moins nombreux à être « plutôt d'accord » avec cette proposition ;
- dans les nouveaux Etats membres, on semble d'autant plus souvent d'accord avec cette proposition que l'on vit en milieu peu urbanisé.



Analyse croisée:

Lorsque l'on croise les résultats des deux questions 4a et 2d*, on remarque qu'une majorité (72%) de ceux qui sont plutôt d'accord avec la nomination d'un Ministre des Affaires étrangères de l'UE savent (ont répondu « vrai » à la question 4.a) que la création d'un tel poste est planifiée dans la Constitution européenne.

Ceux qui n'approuvent pas la création de cette fonction représentent cependant une majorité relative (46%) au courant que cette fonction va être créée si la future Constitution européenne est ratifiée.

Les résultats du croisement sont identiques à ceux de l'enquête précédente. Plus une personne est informée de la création cette fonction, plus elle l'approuve. L'approbation et la connaissance semblent par conséquent deux dimensions étroitement liées sur cette problématique de la nomination d'un Ministre des Affaires étrangères.

* Question 2d: "Dites si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt contre la déclaration suivante: La fonction de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne doit être créée."

Croisée avec

Question 4a: "Dites si la déclaration suivante est vraie ou fausse: Il est prévu dans le texte de la future Constitution européenne, la création de la fonction d'un Ministre des affaires étrangères de l'Union européenne."

CONCLUSION

En juin 2004, **les citoyens de l'Union européenne s'estiment toujours peu informés sur la Constitution européenne.**

Depuis la première vague de l'enquête, un plus grand nombre de répondants s'estiment bien informés dans les quinze membres de l'avant-élargissement. En revanche, cette proportion diminue un peu pour l'ensemble formé par les dix nouveaux Etats membres.

Les chaînes de télévision nationales ou les stations de radio demeurent les supports d'informations favoris des citoyens de l'Union européenne. La préférence des répondants envers tel ou tel type de média pour recevoir de l'information sur la Constitution européenne a dans l'ensemble **peu évolué**. La presse nationale reste également un support d'information particulièrement plébiscité. Depuis la première vague de cette enquête, on note un regain d'intérêt pour les télévisions ou les radios régionales et locales.

Pour certains supports d'information, on soulignera **le clivage au niveau de cette préférence** d'une part entre anciens et nouveaux Etats membres mais également **entre Etats membres**. L'analyse des résultats par variable socio-démographique laisse également apparaître des différences de sensibilité appréciables entre les catégories de réponses en particulier pour Internet, la presse écrite nationales et les télévisions ou les radios nationales ou locales.

Concernant la connaissance du contenu de la Constitution, une majorité de personnes interviewées semble savoir que la Constitution prévoit une fonction de ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne. En revanche, une minorité de répondants paraissent informés de la possibilité, pour un million de citoyens, d'inviter la Commission européenne à soumettre une proposition.

Le niveau de connaissance du contenu de la Constitution reste sensiblement **moins élevé dans les nouveaux Etats membres** de l'Union européenne. De même, il apparaît très inégal d'un Etat membre à l'autre. Enfin, notons que ce niveau de connaissance **évolue peu** depuis la première enquête de janvier 2004.

Une nette majorité de citoyens de l'Union européenne se prononcent toujours en faveur de l'adoption d'une nouvelle Constitution par l'Union européenne même si cette adhésion reste différemment accueillie d'un Etat membre à l'autre. Le nombre de répondants indécis paraît relativement important dans plusieurs pays où le pourcentage d'interviewés en faveur de l'adoption d'une Constitution est moins élevé. Ce qui signifie qu'**une campagne d'information** bien menée pourrait faire basculer cette frange de la population dans le camps des soutiens à la Constitution.

Une majorité de répondants considèrent également que la **Constitution est essentielle au bon fonctionnement des Institutions**. Il existe par ailleurs un très large consensus en faveur de l'organisation de débats publics sur la Constitution au niveau local et régional.

Si une majorité de citoyens de l'Union européenne semblent accepter **la mise en place d'une Europe à deux vitesses**, les répondants des dix nouveaux membres paraissent plus favorables à cette idée. Enfin, on observe un soutien marqué à la création d'un poste de Ministre des Affaires étrangères dans les quinze membres de l'avant-élargissement.

Détails de sondage

Ce sondage FLASH EUROBAROMETRE 159/2 sur la « future Constitution européenne » a été réalisé pour le Secrétariat Général de la Commission européenne. Des interviews téléphoniques ont été réalisées dans chaque pays à l'exception de la République Tchèque, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie où des interviews en face-à-face ont été menées à cause du taux de pénétration téléphonique trop faible dans ces pays. En Estonie, la méthodologie est mixte : des enquêtes par téléphone ont été réalisées dans les villes (70%) et des enquêtes face-à-face ont été menées en milieu rural (30%).

Il s'agit d'un FLASH EUROBAROMETRE GRAND PUBLIC, organisé et géré par la Direction Générale PRESS, Unité B/1 .

Les interviews ont été réalisées du 21/06/2004 au 03/07/2004 par les vingt-cinq Instituts EOS GALLUP EUROPE dont la liste suit :

Belgique	BE	TNS DIMARSO - BRUXELLES	(Interviews : 22/06/2004 - 29/06/2004)	Belgium
Danemark	DK	TNS GALLUP - KOBENHAVN	(Interviews : 23/06/2004 - 27/06/2004)	Denmark
Allemagne	DE	TNS EMNID - BIELEFELD	(Interviews : 21/06/2004 - 28/06/2004)	Germany
Grèce	EL	TNS ICAP - ATHENS	(Interviews : 21/06/2004 - 27/06/2004)	Greece
Espagne	ES	TNS DEMOSCOPIA - MADRID	(Interviews : 22/06/2004 - 29/06/2004)	Spain
France	FR	TNS SOFRES - MONTROUGE	(Interviews : 21/06/2004 - 24/06/2004)	France
Irlande	IE	IRISH MKTG SURVEYS - DUBLIN	(Interviews : 21/06/2004 - 30/06/2004)	Ireland
Italie	IT	DOXA - MILANO	(Interviews : 21/06/2004 - 24/06/2004)	Italy
Luxembourg	LU	TNS ILReS - LUXEMBOURG	(Interviews : 21/06/2004 - 03/07/2004)	Luxemburg
Pays-Bas	NL	TNS NIPO - AMSTERDAM	(Interviews : 21/06/2004 - 28/06/2004)	Netherlands
Autriche	AT	ÖSTERREICHISCHES GALLUP-VIENNA	(Interviews : 21/06/2004 - 25/06/2004)	Austria
Portugal	PT	TNS EUROTESTE - LISBOA	(Interviews : 21/06/2004 - 26/06/2004)	Portugal
Finlande	FI	TNS SUOMEN GALLUP - ESPOO	(Interviews : 21/06/2004 - 30/06/2004)	Finland
Suède	SE	TNS SVENSKA GALLUP - STOCKHOLM	(Interviews : 23/06/2004 - 01/07/2004)	Sweden
Royaume Uni	UK	ICM - LONDON	(Interviews : 21/06/2004 - 24/06/2004)	United Kingdom
Chypre	CY	SYNOVATE - NICOSA	(Interviews : 21/06/2004 - 27/06/2004)	Cyprus
République Tchèque	CZ	TNS FACTUM - PRAHA	(Interviews : 21/06/2004 - 25/06/2004)	Czech Republic
Estonie	EE	TNS EMOR - TALLINN	(Interviews : 21/06/2004 - 26/06/2004)	Estonia
Hongrie	HU	TNS HUNGARY - BUDAPEST	(Interviews : 21/06/2004 - 25/06/2004)	Hungary
Lettonie	LV	TNS BALTIC DATA HOUSE - RIGA	(Interviews : 21/06/2004 - 28/06/2004)	Latvia
Lituanie	LT	TNS GALLUP - VILNIUS	(Interviews : 21/06/2004 - 25/06/2004)	Lithuania
Malte	MT	MISCO - VALLETTA	(Interviews : 21/06/2004 - 24/06/2004)	Malta
Pologne	PL	TNS OBOP - WARSZAWA	(Interviews : 21/06/2004 - 25/06/2004)	Poland
Slovaquie	SK	TNS FACTUM - BRATISLAVA	(Interviews : 21/06/2004 - 25/06/2004)	Slovakia
Slovenie	SI	RM PLUS - MARIBOR	(Interviews : 21/06/2004 - 23/06/2004)	Slovenia

Survey details

This FLASH EUROBAROMETRE 159/2 survey "Future European Constitution" was conducted for the Secretariat General of European Commission. Telephone interviews were conducted in each country with the exception of the Czech Republic, Latvia, Lithuania and Slovakia where face-to-face interviews were conducted due to low telephone penetration rates. In Estonia, the methodology is mixed: Telephone interviews are conducted in cities (70%) and face-to-face interviews are conducted in rural areas (30%).

It is a GENERAL PUBLIC FLASH EUROBAROMETER SURVEY, organized and managed by the PRESS General Directorate, Unit B/1.

The interviews were conducted between the 21/06/2004 and the 03/07/2004 by these twenty five EOS GALLUP EUROPE Institutes:

Représentativité des résultats

Chaque échantillon national est représentatif de la population âgée de 15 ans et plus.

Representativeness of the results

Each national sample is representative of the population of 15 y.o. and more.

Tailles des échantillons

Les tailles d'échantillon sont d'environ 1000 répondants par pays.

Une pondération a été appliquée aux résultats nationaux pour calculer un total marginal où chaque pays contribue au résultat de l'Union Européenne en proportion du nombre de ses habitants.

A la page suivante sont présentés côte à côte les nombres d'interviews:

- (1) effectivement réalisées dans chaque pays
- (2) découlant de la pondération selon les populations des 15 anciens Etats Membres de l'Union Européenne (avant élargissement).
- (3) découlant de la pondération selon les populations de chaque Etat membre de l'Union Européenne (25 pays).

Sizes of the sample

The sample sizes amount to approximately 1000 respondents in each country.

A weighting factor has been applied on the national results in order to compute a marginal total where each country contributes to the European Union result in proportion of its population.

In the following page we have presented, side by side, the number of interviews:

- (1) actually conducted in each country
- (2) derived from the weighting in proportion of the population of the 15 original Member States of the European Union (before enlargement).
- (3) derived from the weighting in proportion of the population of each Member State of the European Union (25 countries).

	TOTAL INTERVIEWS				
	(1)	(2)	(2)	(3)	(3)
	Réalisées Conducted	Pondérées Weighted	% du total (Pondéré UE15) % on Total (Weighted EU15)	Pondérées Weighted	% du total (Pondéré UE25) % on Total (Weighted EU25)
Total	15037 (EU15)	15037 (EU15)	100.0%	25125 (EU25)	100.0%
BE	1025	405	2.7%	566	2.3%
DK	1002	209	1.4%	292	1.2%
DE	1001	3317	22.1%	4641	18.5%
EL	1000	429	2.9%	600	2.4%
ES	1000	1605	10.7%	2246	8.9%
FR	1002	2312	15.4%	3234	12.9%
IE	1000	157	1.0%	214	0.9%
IT	1002	2372	15.8%	3317	13.2%
LU	1000	17	0.1%	24	0.1%
NL	1002	623	4.1%	872	3.5%
AT	1000	323	2.2%	452	1.8%
PT	1000	400	2.7%	559	2.2%
FI	1000	203	1.3%	284	1.1%
SE	1000	347	2.3%	485	1.9%
UK	1003	2319	15.4%	3244	12.9%
Total	10088 (NMS)				
CY	1000			39	0.2%
CZ	1011			574	2.3%
EE	1004			75	0.3%
HU	1000			557	2.2%
LV	1010			130	0.5%
LT	1029			199	0.8%
MT	1000			28	0.1%
PL	1000			2091	8.3%
SK	1034			290	1.2%
SI	1000			112	0.4%

Questionnaires

1. Le questionnaire établi pour ce sondage est reproduit à la fin de ce volume de résultats, en Français et en Anglais (Voir ci-après).
2. Les traductions ont été réalisées dans chaque langue d'interview par les Instituts nationaux cités ci-dessus.
3. Un exemplaire de chaque questionnaire national est joint à ces volumes de Tableaux de résultats.

Tableaux des résultats

* VOLUME A : PAYS PAR PAYS

Le VOLUME A1 présente les résultats de l'Union Européenne avant l'élargissement (UE15) pays par pays.

Le VOLUME A2 présente les résultats pour les 10 Nouveaux Etats Membres de l'Union européenne, pays par pays.

* VOLUME B : DEMOGRAPHIQUES DES REpondANTS

Le VOLUME B présente les résultats ventilés selon quelques caractéristiques socio-démographiques des répondants :

Sexe (Homme, Femme)
Age (15-24, 25-39, 40-54, 55 +)
Education (15&-, 16-20, 21&+)
Profession
Habitat

Le VOLUME B 25 présente les résultats pour les 25 pays de l'Union européenne.

Le VOLUME B 15 présente les résultats pour les 15 anciens membres de l'Union européenne (avant élargissement)

Le VOLUME B 10 présente les résultats pour les 10 Nouveaux Etats membres de l'Union européenne.

* VOLUME(S) C : CHAQUE PAYS

Le(s) VOLUME(S) C présente(nt) la même analyse que celle du VOLUME B, mais pour chaque pays individuellement.

Questionnaires

1. The questionnaire prepared for this survey is reproduced at the end of this results volume, in French and in English (see hereafter).
2. The translations have been realized in each national language by the Institutes listed above.
3. One copy of each national questionnaire is annexed to these Data Tables results Volumes.

Tables of results

* VOLUME A : COUNTRY BY COUNTRY

The VOLUME A1 presents the European Union before enlargement (EU15) results country by country.

The VOLUME A2 presents the 10 New Member States results, country by country.

* VOLUME B : RESPONDENTS' DEMOGRAPHICS

The VOLUME B presents the results with the following personal characteristics of respondents as breakdowns :

Sex (Men, Women)
Age (15-24, 25-39, 40-54, 55 +)
Education (15&-, 16-20, 21&+)
Occupation
Locality type

The VOLUME B 25 presents the results for the 25 Member States of the European Union.

The VOLUME B 15 presents the results for the 15 original Member States of the European Union (prior to Enlargement).

The VOLUME B 10 presents the results for the 10 New Member States of the European Union.

* VOLUME(S) C : EACH COUNTRY

The VOLUME(S) C present(s) the same analysis as in VOLUME B, but for each individual country.

Valeurs statistiques des résultats

Les résultats d'un sondage ne sont jamais valables que dans les limites d'une **marge statistique** d'échantillonnage. Cette marge est plus ou moins grande, et dépend de trois choses :

1. La taille de l'échantillon (ou de la partie d'échantillon que l'on analyse) : plus le nombre de répondants est grand, plus la marge statistique est petite ;
2. Le résultat lui-même : plus le résultat est proche de 50%, plus la marge statistique est grande ;
3. Le degré de certitude que l'on exige : plus on est sévère, plus la marge statistique est grande.

A titre d'exemple, prenons un cas imaginaire :

1. 500 personnes ont répondu à une question ;
2. Le résultat analysé est de 50 % environ ;
3. On choisit un degré de certitude de 95 % (c'est le niveau le plus utilisé par les statisticiens, et c'est celui adopté pour la table ci-après) ;

Dans ce cas illustratif la marge statistique est de : (+/- 4.4%) autour des 50% observés. Et en conclusion : le résultat pour la population totale se situe entre 45.6% et 54.4%.

Nous reproduisons à la page suivante les marges statistiques calculées pour différents échantillons et différents résultats observés, au degré de certitude de 95%.

Statistical significance of the results

The results in a survey are valid only between the limits of a **statistical margin** caused by the sampling process. This margin varies with three factors :

1. The sample size (or the size of the analysed part in the sample) : the greater the number of respondents is, the smaller the statistical margin will be;
2. The result in itself : the closer the result approaches 50%, the wider the statistical margin will be ;
3. The desired degree of confidence : the more "strict" we are, the wider the statistical margin will be.

As an example, examine this illustrative case :

1. One question has been answered by 500 people ;
2. The analysed result is around 50% ;
3. We choose a significance level of 95 % (it is the level most often used by the statisticians, and it is the one chosen for the Table hereafter) ;

In this illustrative case the statistical margin is : (+/- 4.4%) around the observed 50%. And as a conclusion : the result for the whole population lies between 45.6% and 54.4 %.

In the next page we've reproduced the statistical margins computed for various observed results, on various sample sizes, at the 95% significance level.

**MARGES STATISTIQUES D'ECHANTILLONAGE
(AU NIVEAU DE CONFIANCE DE 95 %)**

**STATISTICAL MARGINS DUE TO THE
SAMPLING PROCESS
(AT THE 95 % LEVEL OF CONFIDENCE)**

Différentes tailles d'échantillon sont en lignes ;
Différents résultats observés sont en colonnes :

Various sample sizes are in rows ;
Various observed results are in columns :

	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	
	95%	90%	85%	80%	75%	70%	65%	60%	55%	50%	
N=50	6.0	8.3	9.9	11.1	12.0	12.7	13.2	13.6	13.8	13.9	N=500
N=500	1.9	2.6	3.1	3.5	3.8	4.0	4.2	4.3	4.4	4.4	N=1000
N=1000	1.4	1.9	2.2	2.5	2.7	2.8	3.0	3.0	3.1	3.1	N=1000
N=1500	1.1	1.5	1.8	2.0	2.2	2.3	2.4	2.5	2.5	2.5	N=1500
N=2000	1.0	1.3	1.6	1.8	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2	N=2000
N=3000	0.8	1.1	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	1.8	1.8	N=3000
N=4000	0.7	0.9	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	N=4000
N=5000	0.6	0.8	1.0	1.1	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	N=5000
N=6000	0.6	0.8	0.9	1.0	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	N=6000
N=7000	0.5	0.7	0.8	0.9	1.0	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	N=7000
N=7500	0.5	0.7	0.8	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	N=7500
N=8000	0.5	0.7	0.8	0.9	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	N=8000
N=9000	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	N=9000
N=10000	0.4	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	N=10000
N=11000	0.4	0.6	0.7	0.7	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	N=11000
N=12000	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	N=12000
N=13000	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	N=13000
N=14000	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	N=14000
N=15000	0.3	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	N=15000
	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	
	95%	90%	85%	80%	75%	70%	65%	60%	55%	50%	

Socio Demographiques

- D1. Sexe [1] Homme
[2] Femme
- D2. Age Exact: [][] Ans
[00] [REFUS/SANS REPONSE]
- D3. Age de fin d'études : [AGE EXACT EN 2 CHIFFRES]
[][] ans
[00] [REFUS/ SR]
[01] [JAMAIS ETE A L'ECOLE PLEIN TEMPS]
[99] [ENCORE A L'ECOLE PLEIN TEMPS]
- D4. Sur le plan professionnel, peut-on dire qu'actuellement vous êtes indépendant, employé, ouvrier ou êtes-vous sans activité professionnelle ?
[LIRE ITEMS A GAUCHE - ENSUITE FAIRE PRECISER (« c'est-à-dire ») - UNE SEULE REPONSE]
- Indépendant
→ c'est-à-dire : - exploitant agricole, forestier, pêcheur..... 11
- commerçant, artisan 12
- de profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte,...) 13
- chef d'entreprise 14
- autre (PRECISER)..... 15
- Employé
→ c'est-à-dire : - de profession libérale (médecin, avocat, comptable, architecte,...)21
- cadre supérieur/dirigeant d'entreprise22
- cadre moyen23
- fonctionnaire24
- employé de bureau25
- autre employé (vendeur, infirmier, etc...)26
- autre (PRECISER).....27
- Ouvrier
→ c'est-à-dire : - agent de maîtrise (chef d'équipe)31
- ouvrier qualifié32
- ouvrier non qualifié33
- autre (PRECISER).....34

Socio Demographics

- D1. Sex [1] Male
[2] Female
- D2. Exact Age: [][] Years old
[00] [REFUSAL/NO ANSWER]
- D3. Age when finished full time education : [EXACT AGE IN 2 DIGITS]
[][] years old
[00] [REFUSAL/ NO ANSWER]
[01] [NEVER BEEN IN FULL TIME EDUCATION]
[99] [STILL IN FULL TIME EDUCATION]
- D4. As far as your current occupation is concerned, would you say you are self-employed, an employee, a manual worker or would you say that you are without a professional activity ?
[READ OUT LEFT ITEMS - THEN ASK TO SPECIFY ("that is to say") - ONLY ONE ANSWER]
- Self-employed
→ i.e. : - farmer, forester, fisherman 11
- owner of a shop, craftsman 12
- professional (lawyer, medical practitioner, accountant, architect,...)13
- manager of a company 14
- other (SPECIFY)..... 15
- Employee
→ i.e. : - professional (employed doctor, lawyer, accountant, architect).....21
- general management, director or top management22
- middle management,23
- civil servant24
- office clerk25
- other employee (salesman, nurse, etc...).....26
- other (SPECIFY).....27
- Manual worker
→ i.e. : - supervisor / foreman (team manager, etc ...).....31
- manual worker32
- unskilled manual worker33
- other (SPECIFY)34



- Sans activité professionnelle	
→ c'est-à-dire :	
- vous occupant de votre ménage	41
- étudiant (à temps plein)	42
- retraité.....	43
- à la recherche d'un emploi	44
- autre (PRECISER).....	45
- (Refus)	99

- Without a professional activity	
→ i.e. :	
- looking after the home	41
- student (full time)	42
- retired	43
- seeking a job	44
- other (SPECIFY).....	45
- (Refusal)	99

D5. Région = "European Administrative Regional Unit" (N.U.T.S. 1)
[2 CHIFFRES]

D5. Region = "European Administrative Regional Unit" (N.U.T.S. 1)
[2 DIGITS]

D6. Type de localité?

- zone métropolitaine	1
- autre ville/centre urbain	2
- zone rurale.....	3

D6. Type of Locality?

- metropolitan zone	1
- other town/urban centre	2
- rural zone	3



Questionnaire:

Q1. Estimez-vous être très bien informé, plutôt bien informé, plutôt mal informé ou très mal informé sur les questions liées à la Constitution européenne ?

[LIRE – UNE SEULE REPONSE POSSIBLE]

- Très bien informé 1
- Plutôt bien informé 2
- Plutôt mal informé 3
- Très mal informé 4
- [NSP/SR] 5

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q1]

Q2. Pour chacune des affirmations suivantes, dite-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord...

- Plutôt d'accord 1
- Plutôt pas d'accord 2
- [NSP/SR] 3

[LIRE – UNE REPONSE PAR ITEM]

- a) L'Union européenne doit adopter une Constitution 1 2 3
- b) Sans Constitution, l'Union européenne risque de connaître un blocage de ses Institutions 1 2 3
- c) Des débats publics sur la Constitution européenne devraient être organisés au niveau régional et local..... 1 2 3
- d) Il faut créer un poste de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne 1 2 3
- e) Les Etats membres qui le souhaitent devraient pouvoir renforcer leur coopération entre eux sans attendre les autres Etats membres 1 2 3

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q2]

Questionnaire:

Q1. Do you consider yourself as being very well informed, rather well informed, rather badly informed or very badly informed on questions relating to the European Constitution?

[READ OUT – ONE ANSWER ONLY]

- Very well informed..... 1
- Rather well informed 2
- Rather badly informed..... 3
- Very badly informed 4
- [DK/ NA] 5

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q1]

Q2. For each of the following statements, tell me if you rather agree or rather disagree...

- Rather agree 1
- Rather disagree..... 2
- [DK/NA] 3

(READ OUT – ONE ANSWER PER ITEM)

- a) The European Union must adopt a Constitution 1 2 3
- b) Without a Constitution, the European Union may well experience a block of its institutions 1 2 3
- c) Public debates on the EU Constitution should be organized at a local or regional levels 1 2 3
- d) The position of a Minister of Foreign Affairs of the European Union must be created 1 2 3
- e) Member States that wish to do so, should have the possibility of strengthening their mutual cooperation without having to wait for the other Member States..... 1 2 3

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q2]



Q3. Vous personnellement, par quels moyens souhaiteriez-vous être informé le plus sur la Constitution européenne ?

[LIRE – ROTATION - TROIS REPONSES POSSIBLES]

- Par la presse écrite nationale..... 1
- Par la presse écrite régionale ou locale 2
- Par les télévisions ou les radios nationales 3
- Par les télévisions ou les radios régionales ou locales..... 4
- Par une rencontre près de chez vous 5
- Par des documents ou brochures d'information..... 6
- Par Internet..... 7
- [NE SOUHAITE PAS RECEVOIR D'INFORMATION] .. 8
- [AUTRE – PRECISER] 9
- [NSP/SR] 10

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q3]

Q4. Pour chacune des affirmations suivantes, dite-moi si, à votre avis, elle est vraie ou fausse.

[LIRE – ROTATION - UNE SEULE REPONSE PAR LIGNE]

- Vrai..... 1
- Faux 2
- [NSP/SR]..... 3

Il est prévu dans le texte de la Constitution européenne que...

- a) l'on crée un poste de Ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne 1 2 3
- b) au moins un million de citoyens de l'Union européenne peuvent inviter la Commission européenne à soumettre une proposition..... 1 2 3
- c) le Président du Conseil européen est élu au suffrage universel direct 1 2 3
- d) l'on crée un impôt direct européen..... 1 2 3

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q4]

Q3. You personally, through which means would you like to be informed the most about the European Constitution?

[READ OUT – ROTATION – THREE ANSWERS POSSIBLE]

- through the national written press..... 1
- through the regional or local written press 2
- through national television channels or radio stations 3
- through regional or local television channels or radio stations 4
- through an organised meeting near your house 5
- through informational documents or brochures 6
- through the Internet..... 7
- [DOES NOT WISH TO RECEIVE ANY INFORMATION] 8
- [OTHER - SPECIFY]..... 9
- [DK/NA] 10

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q3]

Q4. For each of the following statements, tell me if, in your opinion, it is true or false.

[READ OUT – ROTATION – ONE ANSWER ONLY PER STATEMENT]

- True..... 1
- False 2
- [DK/NA] 3

It is planned in the text of the European Constitution that...

- a) the position of a Minister of Foreign Affairs of the European Union will be created 1 2 3
- b) at least one million citizens of the European Union can invite the European Commission to submit a proposal 1 2 3
- c) the President of the European Council is elected by direct universal suffrage 1 2 3
- d) a European direct tax is going to be created 1 2 3

[TREND MODIFIED – FLASH 159 Q4]

